



DJAMEL SEDJATI, AUTEUR DE LA 3^E MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE SUR 800 MÈTRES AU MEETING DE PARIS

«JE SAIS QUE JE PEUX ENCORE MIEUX FAIRE À PARIS»

P.16



CAMPAGNE QUALIFICATIVE POUR LA CAN 2025

MISSION GUÈRE FACILE POUR L'EN

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 10 JUILLET 2024 // N°853 // PRIX 20 DA

EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

L'ALGÉRIE PRÉPARE UN NOUVEAU CYCLE D'APPELS D'OFFRES

Alors que le pays cherche à augmenter ses réserves pour répondre à la demande croissante d'énergie locale et aux besoins de ses clients étrangers, l'Algérie s'apprête à connaître un rebond dans ses découvertes de pétrole et de gaz...

P.7



HYUNDAI ALGÉRIE

VERS LA PRODUCTION DE 3 MODÈLES DE VÉHICULES TOURISTIQUES ET DE 2 TYPES DE VÉHICULES UTILITAIRES

Les responsables de la marque automobile Hyundai ont fait part, lundi dernier, de leur disposition à mettre en place une usine en Algérie, permettant la production de trois (3) modèles de véhicules touristiques, ainsi que deux types de véhicules utilitaires de la marque...

P.6



CELA SONNE LE DÉBUT D'UNE NETTE REPRISE

RÉVEIL DU SECTEUR INDUSTRIEL

La production industrielle du secteur public national se reprend. En chiffres, elle a enregistré une hausse de 3,2 % au quatrième trimestre 2023.

P.7



L'ENGOUEMENT EST PHÉNOMÉNAL

PLUS DE 700 000 INSCRITS AU PROGRAMME AADL 3 !

Cinq jours à peine après l'ouverture du site qu'un nombre impressionnant de souscripteurs (plus de 5 millions) a tenté sa chance sans grand succès pour la grande majorité d'entre eux. Cet engouement exceptionnel et spectaculaire à la fois a occasionné un mini-bug que les techniciens d'Algérie Télécom ont du mal à réparer...

Lire en page 4



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

35 POSTULANTS ONT RETIRÉ LES FORMULAIRES DE SOUSCRIPTION

Le nombre de postulants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain ne cesse de s'agrandir de jour en jour.

P.3



AHMED GOURAYA, PRÉSIDENT DU FRONT DE LA JEUNESSE DÉMOCRATIQUE POUR LA CITOYENNETÉ ET CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE :

«La politique du cadre est à bannir...»

Le Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté (FJDC) vient d'annoncer la candidature de son président, le P^r Ahmed Gouraya, pour la présidentielle du 7 septembre. La décision a été prise par le Conseil national du FJDC à la majorité des membres de son bureau politique de présenter la candidature du président du

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR FAYÇAL OUKACI

COMMENT JUGEZ-VOUS LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE À LA LISIÈRE DES GRANDS DÉFIS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX ?

Au plan intérieur, nous vivons un contexte beaucoup plus amélioré que celui que nous vivions sous l'ancien système, mais nous sommes tous, en tant qu'élites du pays, à chercher toujours plus et mieux pour l'Algérie. De toute évidence, nous vivons des problèmes comme toutes les nations vivent les leurs, et nous essayons de contribuer à mieux faire ; ne perdons pas de vue que nous sommes un Etat relativement jeune. Si vous voulez une comparaison avec les pays développés, sachez que la Grande-Bretagne est indépendante depuis neuf cents ans et que la France l'est depuis huit cents ans. Donc, l'Algérie est un pays jeune, fraîchement indépendant et, malgré cela, il a réalisé des prouesses dans tous les secteurs, et ce qui reste à réaliser on tente, dans les partis politiques, d'apporter notre contribution à travers notre action politique.

VOUS VENEZ D'ANNONCER OFFICIELLEMENT VOTRE CANDIDATURE À L'INVESTITURE SUPRÊME. OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC LA COLLECTE DES SIGNATURES, OBSTACLE INSURMONTABLE POUR BEAUCOUP DE PETITS PARTIS ?

Les enjeux et les difficultés de la candidature au poste de président de la République sont certainement liés à la haute et auguste fonction de président. Donc, il est tout à fait légitime de dresser une

suite d'obstacle légal sur le chemin des candidats afin qu'ils démontrent leur crédibilité vis-à-vis de la population qu'ils souhaitent représenter, leur moralité, leur sens patriotique, leur science, leur engagement dans l'action politique, ainsi que leur maîtrise dans les signatures fait partie des obstacles que le candidat doit surmonter pour démontrer son assise populaire et sa crédibilité. Et c'est ce que fait notre parti en partant à la rencontre des citoyens pour les convaincre de nous faire confiance par le biais de leurs signatures.

QUELS SONT LES TYPES DE PROBLÈMES QUE VOUS RENCONTREZ DANS CETTE ACTION VIS-À-VIS DU CITOYEN ?

Quand le citoyen donne sa voix ou appose sa signature, c'est là une action civique, un exercice de son devoir et de son droit à la pratique politique ; mais malheureusement, il faut dire que le citoyen nous tourne souvent le dos et ne cherche pas à s'impliquer. Beaucoup de citoyens s'éloignent de la chose politique, mais bon, pour nous, cela fait partie de l'action partisane, et c'est à nous de les convaincre et de faire en sorte qu'ils

mouvement pour participer à la présidentielle du 7 septembre 2024. Aussi, dans le cadre de la tournée des partis et personnalités impliqués dans cette importante échéance électorale pour le pays, l'Express donne la parole à Ahmed Gouraya pour s'exprimer sur les points sensibles de cette actualité...

s'impliquent plus dans l'engagement politique en cours, surtout lorsqu'il s'inscrit dans le cadre patriotique du renforcement de l'Etat national et de la poursuite des réformes nationales... En fait, lorsque le citoyen-électeur donne sa voix à Untel, il appuie, d'abord, l'Etat-nation et non pas la petite personne du candidat, en donnant de la consistance à l'élection et de la légitimité aux scores électoraux.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR CHANGER LES MENTALITÉS ET CONVAINCRE LE CITOYEN-ÉLECTEUR DE S'ENGAGER DANS L'ACTION POLITIQUE ?

Vous savez, il n'y a pas plus difficile qu'essayer de changer la mentalité des gens. De ce fait, beaucoup de citoyens ne cherchent pas à changer les choses, parce qu'ils estiment que leur voix ou leur action ne changeront pas les données. L'exercice du droit politique et du libre choix électoral donne à l'opération toute sa noblesse et sa valeur, et c'est en restant passif qu'on contribue à la stagnation et au statu quo.

JUSTEMENT, NE FAUT-IL PAS FAIRE LE CONSTAT SUR CE PLAN-LÀ D'UN ÉCHEC GÉNÉRAL DONT LES PARTIS

POLITIQUES PORTENT UNE GRANDE RESPONSABILITÉ ? CES MÊMES PARTIS N'ÉTAIENT-ILS PAS EN LÉTHARGIE AVANT QUE L'ANNONCE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE D'UNE PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE NE VIENNE LES FAIRE SORTIR DE LEUR SOMMEIL ? N'EST-CE PAS À VOUS QU'INCOMBE LA RESPONSABILITÉ DE FORMER LES ÉLITES, D'ENCADRER LES JEUNES ET DE CONVAINCRE L'ÉLECTEUR ?

Je vais répondre par des biais. Écoutez, quand un parti se forme, c'est pour quel objectif ? C'est de toute évidence pour s'engager dans l'action politique, pour changer, avoir des ambitions politiques légitimes, etc. Or ce que nous observons aujourd'hui, à l'orée de cette présidentielle anticipée, d'alliances tactiques, de conglomerats et de conciliabules entre partis d'alliances et parti de soutien n'est pas une pratique saine. Chaque parti doit avoir son programme et présenter son candidat si tel est son vœu. La réponse à l'ensemble de vos questions trouve sa source également dans la «politique du cadre». Lorsque des partis, potentiellement «grands», se convertissent en groupes de soutien, quelle image renvoient-ils à l'électeur ? Pourtant, ce jeune électeur devait être formé dans ces partis, afin qu'il ressente de l'intérêt pour lui et pour ses idées. Ces partis devaient être la première école politique pour les jeunes, pour les former et en faire des élites politiques. Mais, hélas, ce n'est pas le cas, et c'est parce que ce n'est pas encore le cas, qu'on observe des partis-soutiens à longueur d'années, ne faisant que cela, et dans le même temps, renvoyant une image négative à l'électeur, malheureusement.



COLLECTE DES SIGNATURES

Louisa Hanoune dans le doute

Louisa Hanoune, SG du Parti des Travailleurs (PT), a exprimé de vives préoccupations quant aux difficultés rencontrées par son parti dans le processus de collecte des signatures en vue des prochaines élections présidentielles en Algérie.

Lors d'un live diffusé hier sur la page officielle Facebook du PT, elle a critiqué ouvertement ce qu'elle perçoit comme une inertie persistante de la part de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) malgré les appels répétés de son parti pour résoudre les obstacles rencontrés. «Nous avons contacté cette instance chargée de l'organisation des élections à trois reprises et nous avons constaté que nos efforts étaient vains, rien n'a changé», a déclaré Hanoune, soulignant la frustration croissante au sein

de son parti face à la gestion de cette phase cruciale du processus électoral. Cette critique intervient à un moment où les partis politiques se préparent activement pour les prochaines élections présidentielles, chacun devant remplir des conditions strictes pour pouvoir participer légalement.

Hanoune a également exprimé sa déception quant à l'organisme responsable des élections, remettant en question l'efficacité de leur supervision et leur capacité à garantir un processus électoral juste et transparent.

Pour elle, ces déficiences «ne nuisent pas seulement à la démocratie mais menacent également l'intégrité du processus électoral en Algérie, où chaque parti devrait avoir des chances égales de présenter ses candidats». Malgré ces obs-

tacles, la secrétaire générale du PT a affirmé la détermination de son parti à surmonter ces difficultés. Cette situation met en lumière les tensions persistantes autour de la transparence et de l'équité du processus électoral, particulièrement critiqué par les partis d'opposition pour ses lacunes et ses retards administratifs. Les préoccupations exprimées par Hanoune reflètent un sentiment partagé par plusieurs acteurs politiques, tous militant pour des élections transparentes et équitables conformes aux standards démocratiques internationaux. Il est à noter que lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs des élections, le président de l'Autorité nationale des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a affirmé la légitimité de toutes les revendications et protesta-

tions des candidats concernant les formulaires de candidature. L'Alliance nationale républicaine (ANR) et le Mouvement de la Société pour la paix (MSP) figurent parmi ceux qui ont rencontré des obstacles persistants dans la collecte des signatures requises avant la date limite imminente du 18 juillet.

Des retards et des objections concernant le processus de légalisation des formulaires ont également été signalés dans diverses régions du pays. Alors que le pays se prépare pour un rendez-vous électoral présidentiel, l'attention se concentre de plus en plus sur la nécessité de réformes électorales visant à renforcer la confiance du public et à assurer une représentation politique équitable pour tous les partis.

Oumssia B.

62^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

L'ambassade d'Algérie à Moscou célèbre l'évènement

L'ambassade d'Algérie à Moscou a organisé une cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance, en présence d'un grand nombre de membres de la communauté nationale résidant en Russie. L'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Boumédiène Guennad, a présidé cette cérémonie, organisée au siège de l'ambassade à l'occasion du 62^e anniver-

saire du recouvrement de la souveraineté nationale (5 juillet 1962).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie a mis en avant les immenses sacrifices consentis par le peuple algérien durant 132 ans d'une résistance inébranlable à l'occupation française pour arracher la liberté et l'indépendance, rappelant le lourd tribut

versé par les Chouhada pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Il a également évoqué la bravoure du peuple algérien dans sa résistance face à cet occupant tyrannique, qui a subi de lourdes pertes malgré sa supériorité militaire, rappelant à cet égard la cruauté et les pratiques inhumaines de l'occupation envers les Algériens et sa poli-

tique de la terre brûlée dans les villes et villages algériens. Par ailleurs, un match de football a été organisé par les enfants de la communauté algérienne à Moscou, tandis que des enfants, arborant les couleurs nationales, ont entonné des chants patriotiques et récité des poèmes glorifiant la Révolution algérienne et exaltant l'amour de la patrie.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

35 postulants retirent leurs formulaires de souscription

Le nombre de postulants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain ne cesse de s'agrandir de jour en jour...

Is sont désormais trente-cinq (35) prétendants à avoir procédé au retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles, a annoncé, avant-hier, l'Autorité nationale des élections (ANIE). Selon la même source, «l'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles se poursuit au niveau du siège de l'ANIE au Palais des nations». L'Autorité rappelle que «le dépôt des formulaires par les postulants à la candidature se fera au niveau des 4 903 points de légalisation répartis à travers le territoire national». L'ANIE n'a pas révélé, pour l'instant, l'identité de l'ensemble de ces futurs prétendants à la magistrature suprême. Ils ne seront connus, du moins ceux qui parviennent à remplir les conditions d'éligibilité, notamment la collecte des signatures d'électeurs ou d'élus, que le 18 juillet. Jusqu'à présent, seuls deux candidats (Aouchiche, du FFS, et Hassani, du MSP) affirment avoir clôturé l'opération de collecte des signatures. Ne voulant pas se livrer à l'exercice difficile de convaincre les électeurs de leur accorder leurs signatures, ces deux postulants à la candidature ont préféré se rabattre sur les parrainages des élus. D'autres candidats, en revanche, continuent de cravacher en vue pour réunir un maximum de signatures pour pouvoir déposer leurs dossiers dans les délais. Certains réclament même une prorogation du délai, à l'image de Louisa Hanoune, en raison des



contraintes qui, selon eux, ont freiné l'opération de collecte des signatures. Une demande qui n'a pas trouvé d'écho pour l'instant auprès des autorités concernées. L'ANIE s'est contentée d'annoncer des mesures de facilitation «de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des postulants à la candidature». Pour cela, elle a affirmé que «les cellules de légalisation

de ces formulaires resteront ouvertes tous les jours de la semaine, y compris les vendredis et les jours fériés, de 8h00 à 22h00». Dans ce cadre, l'ANIE rappelle que le numéro d'identification national (NIN) n'est pas obligatoire pour renseigner le formulaire de souscription, et l'utilisation de la carte d'identité classique dans l'opération de légalisation reste en vigueur. «A défaut de ramener la carte d'élec-

teur lors de la signature du formulaire de souscription individuelle au profit du postulant à la candidature, le concerné peut retirer l'attestation d'inscription sur la liste électorale au niveau des cellules de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles», selon la même source. En tout cas, le processus de validation des candidatures prendra du temps. Il s'étalera jusqu'à la fin du mois de

juillet. En effet, après le dépôt des dossiers, l'ANIE entamera leur examen qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet, date à laquelle sera annoncée la liste définitive des candidats dont les dossiers seront transmis à la Cour constitutionnelle pour validation définitive. Le président Tebboune n'a pas encore annoncé sa candidature même si des partis politiques ont décidé de le soutenir pour un second mandat. En mars dernier, interrogé lors d'une interview télévisée, le président Tebboune laissait planer le suspense sur sa candidature à un deuxième mandat lors de la présidentielle anticipée du 7 septembre. «Ce n'est pas le moment». Interrogé sur comment il allait «trancher le dilemme» entre les appels à un deuxième mandat et son «entourage immédiat (qui lui) conseille de (se) reposer après 55 ans au service de la patrie». Tebboune préfère ne pas donner d'indices : «Je ne vais pas répondre, car avant l'heure ce n'est pas l'heure», a affirmé le président.

S.F.

La collecte des signatures par les candidats à la candidature est lancée depuis le 9 juin dernier, soit au lendemain de la convocation du corps électoral par le président Abdelmadjid Tebboune. Pour rappel, l'article 253 de la loi électorale algérienne, amendée en 2021, exige de tout postulant à la candidature à la magistrature suprême du pays la présentation d'un certain nombre de signatures individuelles des élus ou des électeurs. Les concernés, selon cette disposition, sont tenus d'appuyer leurs dossiers de candidature par : «soit une liste comportant, au moins, six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas ou une liste comportant cinquante mille (50 000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces

signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas». «Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1 200). Les signatures sont déposées en même temps que l'ensemble du dossier de candidature auprès de l'Autorité indépendante. Et tout électeur inscrit sur une liste électorale ne peut accorder sa signature qu'à un seul candidat», souligne le texte. Jusqu'à présent, plusieurs chefs de partis politiques ont annoncé leur intention de prendre part à cette course à la présidentielle, dont la SG du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Chérif, et Youcef Aouchiche, premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS).

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE SEPTEMBRE

L'Organisation des enfants de Chouhada pour le second mandat

Les appels pour la candidature du président de la République se multiplient à la veille de la Grande Conférence nationale pour le soutien au second mandat, prévue samedi prochain à l'hôtel Aurassi.

L'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), à l'issue hier de la 45^e session de son Conseil national, a en effet appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «à briguer un nouveau mandat».

Le communiqué de l'association, qui promet un «soutien total», demande en substance que le pays puisse «poursuivre le processus de réforme engagé depuis 2019». En effet, le SG de l'Organisation, Khelifa Smati, a estimé que l'Algérie était à la veille d'une étape charnière. Il souligne dans son communiqué «l'importance» des prochaines élections présidentielles pour «consolider les fondations de la nouvelle Algérie». Le responsable qui fait ici le lien avec l'Histoire du pays, ajoute que la poursuite des réformes doit permettre de «continuer le che-

min, d'atteindre les objectifs fixés par la déclaration du 1^{er} Novembre». Khelifa Smati note par ailleurs que «la scène politique est aujourd'hui prête et disposée à faire avancer les orientations du Président de la République». Des engagements qui ont «permis à l'Algérie d'entrer sur la voie de la réforme, du changement, du développement et de la construction».

Une déclaration de soutien qui rappelle et salue la prise en charge «nouvelle» du dossier de la mémoire au cours de ces cinq dernières années.

Le SG de l'Organisation nationale des enfants de chouhada a mis l'accent hier sur la «constante affirmation» des positions algérienne, sans jamais «accepter de concessions ou de négociation». Le rappel de l'Histoire est par ailleurs devenu une préoccupation constante, estime Smati, un «des principaux fondements» des politiques. La Mémoire nationale, note le communiqué, «est (aujourd'hui) le pilier fondamental des textes officiels de l'État, notam-

ment de la Constitution». Par ailleurs, il est à noter que l'annonce de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) intervient à quelques jours de l'organisation de la conférence nationale pour le soutien au second mandat, que doit organiser, samedi prochain, la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA). L'un des cadres du RND nous précisait lundi dernier que des invitations avaient été envoyées aux différentes associations «proches», notamment, sans plus de précisions, à celles des Moudjahidine et de proches de chouhada. L'objectif annoncé entre les lignes est la création d'une large dynamique pour appeler le Président de la République à se présenter et lui assurer un soutien massif. Par ailleurs, il s'agit, aussi, du moins pour trois partis de la coalition (FLN, RND et Front El-Moustakbal), de participer à la lutte contre l'absentéisme en mobilisant le maximum de «relais» de terrain, proches des électeurs.

R.K.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le président reçoit les vœux de rois et de présidents de pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de rois, de présidents et de dirigeants de pays frères et amis, à l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance, a indiqué, lundi dernier, un communiqué de la Présidence de la République. A l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de rois, de présidents et de dirigeants des pays frères et amis suivants :

- Le serviteur des deux Lieux saints de l'islam, le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud.
- Le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, président du Conseil des ministres, Mohammed ben Salmane.
- Le roi du Royaume de Bahreïn, Hamed ben Issa Al Khalifa.
- Le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed.
- Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas.
- Le président de la République du Tchad, Mahamat Idriss Déby.
- Le roi d'Espagne, Felipe VI.
- Le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara.
- La présidente de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde.
- Le président de la République du Nicaragua, Daniel Ortega.
- La vice-présidente de la République du Nicaragua, Rosario Murillo", lit-on dans le communiqué.

L'ENGOUEMENT EST PHÉNOMÉNAL

Plus de 700 000 inscrits au programme AADL3 !

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a informé, dans un communiqué rendu public, tous les souscripteurs ayant réussi à s'inscrire au programme AADL 3 dont le nombre atteint, lundi dernier, à 18h00, 722 999 à travers l'ensemble du territoire national, qu'ils recevront des messages sur leurs téléphones portables pour confirmer l'inscription...

Ainsi, en termes de nombre de souscripteurs inscrits, l'opération est un succès immédiat et, sans exagérer, phénoménal. Cette troisième phase du programme AADL, annoncée, on s'en souvient, par le président Tebboune, en octobre 2023, a suscité un vif intérêt parmi les Algériens. Cela prouve que l'opération a un intérêt et correspond à une demande. L'Etat a fait des efforts et investi des fonds importants pour résorber le déficit accumulé en matière de logement. La demande reste toutefois forte. Il faut dire que le programme AADL 3 fait l'actualité du moment. Et tout le monde en parle. L'opération d'inscription est totalement numérisée grâce à des informaticiens algériens. Des

milliers de personnes ont réussi à s'inscrire. Mais, de nombreux autres attendent encore leur tour. Ces derniers ont rencontré des difficultés d'accès à la plateforme en ligne, notamment : surcharge du site : la forte demande a souvent conduit à des surcharges, rendant le site inaccessible à certains moments ; problèmes techniques : certains utilisateurs ont signalé des bugs et des erreurs lors du remplissage des formulaires ou du téléchargement des documents, support limité : le service d'assistance technique n'a pas toujours été en mesure de répondre rapidement aux nombreuses demandes de soutien. Le ministre de l'Habitat a promis que la plateforme restera ouverte et disponible tous les



jours de 8h00 du matin jusqu'à 18h00 pendant plusieurs jours. Il a assuré que toutes les personnes désireuses de s'y inscrire auront largement le temps de le faire. Le directeur général du logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Mordjani, a également confirmé qu'il «n'y a pas de date fixe pour la fin de l'inscription et que nous voulons nous assurer que chaque personne désireuse de s'inscrire ait la possibilité de le faire sans précipitation. Et que cette décision est prise pour évi-

ter tout sentiment d'exclusion et garantir que le processus soit le plus inclusif possible». Par ailleurs, des sessions de sensibilisation ont été organisées et des guides pratiques à l'intention des souscripteurs élaborés en vue d'aider les nouveaux inscrits à naviguer plus efficacement sur la plateforme d'inscription disponible sur www.aadl3.dz. Des points d'assistance technique ont été établis dans plusieurs régions pour accueillir les personnes moins familiarisées avec les procédures en ligne, garantis-

sant ainsi que personne ne soit laissé pour compte dans le processus d'inscription. Le programme AADL 3 prévoit la construction de 150.000 nouveaux logements, répartis dans différentes wilayas du pays pour répondre aux besoins variés des populations locales. Il est utile de rappeler que le Premier ministre, Nadir Larbaoui, avait signé le 25 juin dernier un décret exécutif n° 24-203 modifiant et complétant le décret exécutif n° 01-105 du 23 avril 2001, établissant les conditions et les modalités d'acquisition de logements, dans le cadre du projet AADL 3. Le texte de loi stipule, entre autres, que «le coût final du logement devant servir au calcul du prix du logement est fixé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, du coût des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de celui des travaux de viabilisations tertiaires, augmenté du montant des différentes prestations effectuées».

Youcef S.

LE SITE SUBMERGÉ

Les raisons du bug expliquées

Le site web de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a été submergé par des demandes d'inscription au programme de logements en location-vente AADL 3, provoquant des pannes et des lenteurs qui ont rendu l'opération extrêmement difficile pour les souscripteurs. Des considérations techniques liées à la qualité du site web et des capacités du serveur de l'AADL seraient à l'origine de ce ratage. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a tenu à rassurer les citoyens quant aux difficultés rencontrées lors de l'inscription sur la plateforme de souscription AADL 3. Le ministre a expliqué que la plateforme d'inscription au programme AADL 3 a connu des ralentissements dans son accès en raison du nombre important de navigateurs souhaitant

s'inscrire. Il a également évoqué «des dizaines de tentatives de piratage du site qui ont été traitées avec succès par les autorités compétentes avec l'identification de la source et feront l'objet de mesures conformes à la loi». Depuis l'annonce du lancement du programme de logements AADL 3, un sentiment de frustration grandit parmi la diaspora algérienne résidant en France. En effet, les ressortissants algériens à l'étranger se heurtent à un obstacle de taille : l'inscription à AADL 3 via l'application dédiée est impossible pour les personnes se trouvant hors du territoire algérien. Cette restriction a suscité de nombreuses plaintes et interrogations parmi les Algériens de France, désireux de bénéficier de cette opportunité. L'AADL a lancé son troisième programme avec l'objectif de faciliter l'accès

à la propriété pour de nombreux Algériens. Toutefois, cette initiative, qui se veut inclusive, semble ne pas tenir compte des réalités de la diaspora. En tentant de s'inscrire depuis la France via l'application mobile, les utilisateurs reçoivent un message d'erreur indiquant que «cet article (cette application) n'est pas disponible dans votre pays». Cependant, une solution existe pour contourner cette restriction. Les inscriptions sont effectivement possibles si l'on utilise un ordinateur (PC) pour accéder au site de l'AADL. Cette méthode, bien que fonctionnelle, n'est pas sans inconvénients. Tous les membres de la diaspora n'ont pas forcément accès à un ordinateur, et la simplicité et la rapidité d'une application mobile sont des atouts indéniables dans le monde numérique actuel.

S.F.

PERMIS DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUES

Début de la dernière phase de la généralisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, hier dans un communiqué, que la dernière phase de la généralisation de la délivrance du permis de conduire biométrique à travers toutes les communes du pays avait débuté le 5 juillet dernier. «Conformément aux instructions du président de la République pour le parachève-

ment des différents chantiers de modernisation, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et les citoyens que la dernière phase de la généralisation de la délivrance du permis de conduire biométrique a débuté le 5 juillet à travers toutes les communes du pays, après avoir été limitée aux communes

chefs-lieux de wilaya depuis 2019, puis aux communes chefs-lieux de daïras depuis décembre 2023», précise le communiqué. Aussi, «toutes les communes du pays prennent en charge la délivrance des permis de conduire biométriques, conformément aux conditions légales en vigueur, que ce soit pour les primo-demandeurs de permis ou pour les demandes de renouvellement des

permis de conduire classiques arrivés à expiration, ainsi que pour l'ajout de nouvelles catégories sur le permis de conduire, sachant que les permis de conduire classiques restent valides jusqu'à leur expiration», ajoute la même source. «A ce jour, plus de quatre millions et demi (4.545.000) de permis de conduire biométriques ont été délivrés», rappelle le communiqué.

VUELING LANCE UNE NOUVELLE PROMOTION ÉTÉ 2024

Les vols vers l'Algérie concernés

Les voyageurs algériens à la recherche d'une destination particulièrement ensoleillée font le choix de visiter l'Espagne pendant leurs vacances d'été. Cependant, la hausse des prix des billets de voyage freine, parfois, les projets de ces voyageurs. Pour faire profiter ses passagers d'une baisse de ses tarifs, pendant la saison estivale, Vueling, la compagnie low cost espagnole, annonce le lancement d'une nouvelle promotion. Les vols au départ de l'Espagne vers l'Algérie sont concernés. La compagnie à bas prix revient dans un nouveau communiqué, mis en ligne lundi dernier, pour annoncer l'ouverture des ventes sur ses billets, dans le cadre de sa nouvelle offre promotionnelle, baptisée «Voyager au maximum à un prix minimum». Vueling propose à ses voyageurs de réserver dès maintenant ses billets de voyages, vers plusieurs destinations des quatre coins du monde, dont l'Algérie, et de profiter de ses

vols à partir de 24 euros. Rappelons que la low cost espagnole dessert le territoire national au départ de Barcelone vers Alger, mais aussi depuis Alicante vers Oran et l'aéroport de Houari Boumediene à Alger. Par ailleurs, cette nouvelle promotion s'ouvre sur une date d'achat, allant du 8 au 14 juillet. Elle est applicable sur les vols de la compagnie programmés entre le 1^{er} août et le 30 septembre. Vueling indique que cette promotion n'est pas cumulable avec les autres offres de la compagnie. Et elle concerne uniquement les vols opérés en liaison directe. Cette offre est valable pour toute réservation effectuée sur le site de la compagnie low cost ou via son application mobile. Dans le cadre de cette nouvelle promotion, Vueling affiche ses billets de voyage depuis l'aéroport Ahmed-Ben-Bella à Oran vers Alicante, à partir de 49.99 euros. Sur son site de réservation, d'autres billets de voyage sont, aussi, disponibles au

prix de 59.99 et 69.99 euros. Au départ d'Alicante vers la capitale Alger, Vueling baisse aussi ses tarifs et affiche ses billets de voyage au prix de 46.99 euros. Par ailleurs, la compagnie low cost propose en

vente des billets de voyage, entre Barcelone et Alger au prix de 20.99 euros. Ce tarif s'applique sur les billets par personne et par trajet en aller simple programmé pour le mois d'août 2024.

VOLS VERS L'ALGÉRIE

Les aéroports de Paris se préparent à une nouvelle grève

À quelques semaines du début des Jeux olympiques, en France, plusieurs syndicats des aéroports de Paris, notamment d'Orly et de Roissy, ont déposé un nouveau préavis de grève pour le 17 juillet prochain, pour réclamer une gratification de l'ensemble du personnel et un plan d'embauche massif. Si ce préavis de grève est maintenu, les compagnies aériennes desservant l'Algérie risquent d'annuler leurs vols, programmés pour le 17 juillet. Rappelons, en plus d'Air

Algérie, ASL Airlines et Air France assurent des vols depuis Paris CDG vers Alger et Oran. Tassili Airlines opère, aussi, des vols depuis et vers l'aéroport de Roissy. De plus, Transavia compte dans son programme plusieurs vols depuis l'aéroport de Paris Orly vers, Constantine, Tlemcen, Bejaia, Oran et Alger. Air Algérie assure, par ailleurs, la desserte du territoire national depuis Orly.

GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

L'approche algérienne saluée

La table ronde organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, avec le soutien du Réseau des Nations unies sur les migrations, a réuni des acteurs clés dans le domaine de la migration, parmi lesquels des représentants des Nations unies, des partenaires internationaux et des représentants d'ambassades des pays d'origine des communautés de migrants présentes en Algérie.

Les participants ont notamment discuté des défis communs et exploré des solutions innovantes pour promouvoir une gestion sûre, ordonnée et régulière de la migration et de l'asile, en Algérie et dans la région. Dans son allocution d'ouverture, le DG des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, Rachid Meddah, a indiqué que l'approche algérienne en la matière était basée sur un certain nombre de «principes fondamentaux», parmi lesquels «la prise en considération des spécificités de chaque pays d'origine». A ce titre, il a fait savoir que la migration est un phénomène humanitaire «complexe» et «multidimensionnel», et affecte essentiellement les catégories vulnérables (enfants, femmes et personnes âgées) qui sont victimes de plusieurs formes d'exploitation. «L'Algérie a ratifié la plupart des accords internationaux sur les

droits de l'homme et est attachée à l'esprit de solidarité et de coopération dans ce cadre», a-t-il souligné. Meddah a signalé que l'approche algérienne s'appuie également sur la nécessité de traiter ce phénomène en luttant contre les causes profondes et véritables de l'immigration clandestine, liées notamment à l'absence de stabilité politique et aux conflits armés. A ce titre et tout en saluant les efforts importants consentis par l'OIM en coordination avec les autorités algériennes et en insistant sur la nécessité d'une approche globale, Meddah a souligné que ce travail a débouché sur un plan d'action à même de faciliter le retour des migrants dans leur pays d'origine dans les meilleures conditions possibles. Selon lui, «l'Algérie, de par sa position stratégique, le développement économique qu'elle a connu dernièrement et sa stabilité, est passée d'un pays de transit à un pays d'accueil pour

les migrants», relevant que le pays essaye de lutter avec ses propres moyens et n'a bénéficié d'aucune aide extérieure.

AIDE ET COOPÉRATION

Dans le même contexte, Meddah a fait savoir que dans son approche concernant le phénomène de la migration, l'Algérie s'interdit de l'utiliser comme un moyen de «pression» et de «chantage» dans sa politique, contrairement à d'autres pays, notant qu'elle s'appuie plutôt sur une «position humanitaire, basée sur l'aide et la coopération». Il a, en outre, indiqué que le travail sérieux effectué avec l'OIM a permis d'élaborer un programme pour un retour volontaire de 10.000 migrants clandestins dans leur pays d'origine. «On a pu tenir une commission tripartite avec l'OIM, l'Union européenne (UE) et le gouvernement algérien pour trouver les formules interactives et complémentaires pour financer cette opération et



permettre aux migrants clandestins désireux de retourner dans leur pays et les accompagner», a-t-il expliqué. A cet égard, il a annoncé la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, qui a été financée à hauteur d'un (1) milliard de dollars pour «initier des projets de développement dans les pays d'origine, relevant que cette agence a réalisé plusieurs projets au Niger, au Mali et au Burkina Faso, et elle est prête à étudier tous les projets éma-

nant de pays africains qui en ont besoin». De son côté, le coordinateur résident des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, a souligné que la migration était une question «très difficile» pour être l'affaire d'un seul pays ou d'une seule région. Il s'est, à cette occasion, félicité du «partenariat qui se développe et s'améliore avec l'Algérie qui n'utilise pas la question de la migration comme monnaie d'échange politique». Alvarez a notamment constaté «l'absence du discours de haine» à l'égard des migrants, qui bénéficient d'un accueil dans de bonnes conditions, contrairement à d'autres pays de la région. Pour sa part, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a déclaré que l'expérience internationale montre que les défis mondiaux sont énormes pour qu'ils soient traités par un seul gouvernement. Soulignant qu'il n'y a pas une seule réponse à cette problématique, l'ambassadrice a déclaré que «son pays vise à soutenir les moyens mis en place par l'Algérie pour traiter le phénomène de la migration».

RACHID MEDDAH, DG DES AFFAIRES CONSULAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES «L'Algérie est prête à financer de nouveaux projets de développement en Afrique»

Le DG des affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, Rachid Meddah, a annoncé la disponibilité de l'Agence algérienne de coopération internationale à étudier davantage de projets soumis et nécessaires aux pays africains, après avoir réalisé plusieurs projets au Niger, au Mali, et au Burkina

Faso. Meddah a souligné que la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement qui a été financée à hauteur d'un milliard de dollars pour initier des projets de développement dans les pays d'origine. Il est à rappeler que le Président de la République, a souligné, le 6 mai 2023,

que l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement avait commencé à mettre en œuvre des projets de développement dans les pays africains, à commencer par le Mali et le Niger, soulignant que l'activité de cette agence se concentrerait principalement sur les domaines de la santé, de l'eau et de l'éducation.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 1400 morts les cinq premiers mois de l'année

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a enregistré 1.446 morts et 14.852 blessés dans 11.162 accidents de la route survenus au cours des cinq premiers mois de 2024. Selon les chiffres dévoilés, hier, par le responsable de la DNSR, Ahmed Naït El Hocine, lors du Forum du quotidien El Moudjahid, 11.162 accidents de la route ayant fait 1.446 morts et 14.852 blessés ont été enregistrés entre janvier et mai 2024. Le même responsable a fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+7,10%) et du nombre de morts (+2,99%) par rapport à la même période de 2023. La wilaya d'Oran arrive en tête en termes de nombre d'acci-

dents et de victimes avec 512 accidents et 69 morts, suivie d'Alger avec 496 accidents et 65 décès. Les jeunes ont été à l'origine de pas moins de 4.252 accidents (30%) et les détenteurs d'un permis de conduire de moins de cinq ans ont causé 5.767 accidents (41,92%), selon l'intervenant. Parmi les facteurs ayant contribué à ces accidents de la route, Naït El Hocine a cité «le manque de vigilance, l'excès de vitesse des conducteurs et le non-respect des passages piétons». Il a, à cet égard, réaffirmé l'importance de la formation et de la participation des auto-écoles aux efforts de l'Etat visant à réduire les accidents de la route et leurs conséquences.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Les statuts particuliers sont au niveau du gouvernement

En marge de l'inauguration des nouveaux services et unités de soins au Centre hospitalo-universitaire Hassan Hassani à Beni Messous, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté hier, sur la nécessité d'une prise en charge totale des patients, compte tenu des moyens humains et matériels mis à disposition et même des équipements de pointe pour la détection des tumeurs. Il a insisté sur la disponibilité des chirurgiens dans toutes les spécialités, notant la présence de 35 chirurgiens au niveau des hôpitaux du Sud. Sur un autre registre, le ministre a révélé

que les statuts particuliers des travailleurs de la Santé se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement. Selon le ministre, ces textes de loi font l'objet de «certaines corrections notamment dans leur traduction en langue arabe, afin d'éviter toute équivoque et contradiction». Affirmant que les textes de loi sont finalisés et seront publiés incessamment, le ministre a souligné que «pour la première fois, nous avons un texte de loi qui valorise les médecins, les infirmières et le personnel de la santé».

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SONATRACH-ABRAJ ENERGY SERVICES

Mise en place d'une feuille de route

Le PDG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et Saïf bin Saeed Al-Hamhami, président du Conseil d'administration de la société omanaise Abraj Energy Services, sont convenus de la mise en place d'un comité mixte de suivi de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux sociétés le 24 avril 2024 à Mascate au Sultanat d'Oman...



Pour rappel, cet accord vise à renforcer la coopération dans le secteur des services pétroliers et gaziers et à gérer des projets intégrés entre l'Algérie et Oman. Grâce à ce protocole d'accord, les deux entreprises visent à tirer parti de leurs capacités et de leurs compétences respectives dans le secteur des services pétroliers et gaziers. Selon un communiqué de Sonatrach, ce comité se réunira pour examiner plusieurs sujets, en particulier les opérations techniques (services aux puits et forage) et identifier les opportunités de coopération ainsi que la formation spécialisée. A cet égard, le comité mixte se rendra

au niveau des installations de production relevant de l'activité d'exploration et de production de la direction régionale de Hassi Messaoud, ainsi que les filiales du groupe, spécialisées dans les activités de services pétroliers, activant dans la région, à l'instar de l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP), l'Entreprise nationale des travaux de puits (ENTP), l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), et l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO). En matière de formation spécialisée, le comité visitera l'Institut algérien du pétrole (IAP) et le département du Laboratoire Exploration et Production de

Boumerdès, ainsi que le Centre de Perfectionnement d'Entreprise Sonatrach Management Academy d'Oran. Signalons que Saïf bin Saeed Al-Hamhami, était accompagné d'une délégation de haut niveau. D'autant que cette coopération a fait l'objet de discussions à plusieurs niveaux. Un sujet examiné par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et son

homologue omanais, Sayyd Badr Al-Bussaidi, lors de la 8e Commission mixte algéro-omanaise tenue, juin dernier, à Alger, au cours de laquelle, les deux parties avaient exprimé leur engagement à renforcer les relations bilatérales. En marge de la session, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu avec Saïf bin Saïd Al-Hamhami, ainsi qu'une délégation d'hommes d'affaires oma-

nais. Mohamed Arkab a réaffirmé, à cette occasion, la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération et l'investissement entre les deux pays frères, appelant les sociétés omanaises à «exploiter les opportunités d'investissement et de partenariat offert dans ces domaines, avec les sociétés du secteur de l'énergie et des mines en Algérie et à l'étranger, notamment en Afrique».

ALGÉRIE-CANADA/CÉLÉBRATION DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Une forte délégation du CREA en mission à Montréal

Une forte délégation de chefs d'entreprise du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a entamé une mission économique à Montréal (Canada), dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre l'Algérie et ce pays d'Amérique du Nord, indique lundi dernier, un communiqué du CREA.

Le séjour, qui s'étale du 8 au 14 juillet, «sera marqué par de nombreuses rencontres avec les institutions et les opérateurs économiques du pays» a fait savoir l'organisation patronale. La délégation algérienne a été accueillie lundi au nou-

veau siège de la Fédération des Chambres du Commerce du Québec où il lui a été présenté le programme COREX qui vise à faciliter et à favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et les États du Nord-Est américain.

«Ce programme duquel le CREA souhaite s'inspirer permet aux jeunes exportateurs d'accéder à des ressources et des conseils pratiques pour mieux se préparer à l'acte d'export», a précisé la même source. Par ailleurs, le CREA et la Fédération des Chambres de commerce du Québec se sont accordés sur une feuille de route pour établir des connexions entre

les entreprises algériennes et canadiennes notamment dans les secteurs agricole, industriel et minier. L'occasion a été également pour une rencontre conviviale entre la délégation et les membres de la diaspora algérienne qui exercent dans le secteur économique aux fins de tisser des liens et célébrer ensemble le 62ème anniversaire de l'indépendance, a fait savoir le CREA. Toujours dans le cadre de sa mission au Canada, une visite au Technoparc de Montréal, un parc d'affaires scientifiques et technologiques à vocation internationale est prévu mardi, ainsi qu'un lieu de recherche et de déve-

loppement commercial qui regroupe plus d'une centaine d'entreprises. En partenariat avec le patronat canadien, le Conseil du développement économique Canada-Algérie, le CREA organisera mercredi un forum économique entre les entreprises algériennes et canadiennes au cours duquel seront présentées les opportunités d'investissement en Algérie. La suite du séjour sera consacrée aux «rencontres bilatérales entre le CREA et diverses institutions économiques ainsi qu'avec des personnalités économiques membres de la diaspora», conclut le communiqué du CREA.

HYUNDAI ALGÉRIE

Vers la production de trois modèles de véhicules touristiques et de deux types de véhicules utilitaires

Les responsables de la marque automobile Hyundai ont fait part, lundi dernier, de leur disposition à mettre en place une usine en Algérie, conformément aux normes internationales de la société, permettant la production de trois (3) modèles de véhicules touristiques, ainsi que deux types de véhicules utilitaires de la marque, indique un communiqué du ministère. « Dans le cadre de la mise en

œuvre de la politique du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour la relance de l'activité d'industrie automobile, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun a reçu, lundi 8 juillet, une délégation comprenant de grands responsables de la compagnie Hyundai et de l'Entreprise commerciale omanaise (OTE Group), en vue de présenter le projet de fabrica-

tion automobile de la marque Hyundai en Algérie», souligne le communiqué. Lors de cette rencontre, ajoute la même source, le ministre a écouté un exposé détaillé présenté par le responsable de la société Hyundai de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (MENA), Tarek Mosaab, affirmant que le projet «entrera dans le cadre de la politique du gouvernement (algérien), visant à créer une véritable industrie

automobile, avec la réalisation d'un taux d'intégration considérable. Les responsables de la société ont exprimé leur disposition à mettre en place une usine conformément aux normes internationales de la société. La conception du projet prendra en compte dès le départ la création d'une ligne de construction de carrosseries et d'une ligne de peinture automobile. Trois (3) modèles de voitures touris-

tiques de la marque Hyundai seront produits également, en plus de deux types de véhicules utilitaires, voire même des véhicules électriques», selon le communiqué. Concernant le choix du terrain, le ministre a souligné «la nécessité d'accélérer l'enregistrement sur la plateforme numérique dédiée à cet effet dans les plus brefs délais à l'effet de concrétiser ce projet», selon le communiqué.

SONELGAZ

Mise en service partielle de la plus grande centrale électrique en Algérie

Le groupe Sonelgaz a annoncé, lundi dernier, dans un communiqué, la mise en service partielle de la plus grande centrale électrique en Algérie, à Mostaganem, ce qui permettra de renforcer les capacités nationales de production de 450 Mégawatts, dans une première étape.

«Sonelgaz a procédé depuis jeudi dernier, par le biais de sa filiale SPE-production de l'électricité, à la mise en service partielle, de la centrale électrique hybride à Mostaganem, et ce, par l'entrée en

service des premières turbines à gaz», selon le communiqué, relevant que «cette opération intervient pour renforcer les capacités nationales de production de 450 mégawatts dans une première étape».

Cette station s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement de la wilaya de Mostaganem, du renforcement de l'approvisionnement du réseau national en énergie électrique et de l'amélioration du service public, particulièrement,

dans cette wilaya côtière à caractère touristique et industriel et dans toutes les wilayas du pays, a ajouté le groupe public.

«Cette grande structure énergétique vient s'ajouter à l'ensemble des projets énergétiques majeurs que Sonelgaz avait mis en service lors des derniers mois, qui sont à même de renforcer les moyens de production de Sonelgaz et d'appuyer ses capacités nationales en termes d'approvisionnement du citoyen en énergie», selon le communiqué.

PARTENARIAT ALGÉRO-CHINOIS

Une unité de production d'électroménager à Sétif

La société algérienne Samha, Home Appliance spécialisée dans la fabrication de produits électroniques et appareils électroménagers situés à Sétif, a paraphé, hier, un accord de partenariat avec la société chinoise Haier, leader mondial du gros électroménager. Ce partenariat vise à mettre en place une unité de production locale de premier ordre, basée sur l'utilisation des dernières techno-

logies répondant aux normes internationales.

Il permet en outre de renforcer la compétitivité sur le marché tout en contribuant à l'économie nationale. Le transfert de technologies et de connaissances ainsi que le développement des compétences seront réalisés grâce à l'engagement des deux parties à établir un échange approfondi de technologies avancées.

HYDROCARBURES

L'Algérie prépare un nouveau cycle d'appels d'offres pour l'exploration pétrolière et gazière

Alors que le pays cherche à augmenter ses réserves pour répondre à la demande croissante d'énergie locale et répondre aux besoins de ses clients étrangers, l'Algérie s'apprête à connaître un rebond dans ses découvertes de pétrole et de gaz...

En effet, l'Algérie envisage de procéder à un nouveau cycle d'appels d'offres pour l'exploration pétrolière et gazière au quatrième trimestre de cette année (2024), un cycle qui intervient après le récent succès du pays dans la signature d'accords de partenariat avec un certain nombre de sociétés internationales, notamment ExxonMobil, Chevron, Eni et Sinopec, selon une source à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), citée par l'agence Reuters. Sonatrach avait réalisé 8 découvertes au cours des 5 premiers

mois de cette année, dans plusieurs bassins en coopération avec des compagnies pétrolières internationales. L'Algérie possède jusqu'à 159.000 milliards de pieds cubes de ressources en gaz naturel et 12,2 milliards de barils de pétrole, et produit environ 910.000 barils de pétrole et 9,9 milliards de pieds cubes de gaz par jour. Sonatrach, en coopération avec ses partenaires des grandes compagnies pétrolières internationales, s'emploie à augmenter la zone d'exploration et à mettre de nouveaux gisements sur les lignes de production, afin de sécuriser ses besoins. La



production pétrolière en Algérie a diminué à 977.000 barils par jour au cours de l'année 2023, contre 1,018 millions de barils par jour en 2022, se classant au quatrième rang en Afrique après le Nigeria, la

Libye et l'Angola, selon les données de l'OPEP. Les exportations moyennes de pétrole de l'Algérie ont également diminué l'année dernière, à 403.000 barils par jour, contre 408.000 barils par jour en 2022, selon

les données publiées par la Joint organisations data initiative (JODI).

La production algérienne de gaz a diminué à 26,28 milliards de m³ au cours de la période allant de janvier à fin mars 2024, contre 31,81 milliards de mètres cubes au cours du trimestre comparatif de 2023, qui avait connu des niveaux de production records. Ce qui a entraîné une baisse notable sur une base annuelle au premier trimestre 2024. Pour rappel, l'Algérie ambitionne de porter sa production de gaz à 200 milliards de mètres cubes par an à moyen terme, contre une production actuelle de 137 milliards de mètres cubes et ce pour couvrir la demande croissante au niveau interne et d'augmenter les quantités destinées à l'exportation.

M.H.

CELA SONNE LE DÉBUT D'UNE NETTE REPRISE

Réveil du secteur industriel

La production industrielle du secteur public national se reprend. En données chiffrées, elle a enregistré une hausse de 3,2 % au quatrième trimestre 2023. Cela correspond à une croissance moyenne annuelle de 5,0 %. Selon des statistiques établies par l'ONS, la plupart des secteurs ont marqué une nette progression durant le quatrième trimestre 2023. Le secteur de l'énergie, par exemple, a affiché une nouvelle variation de +5,8%. Les hydrocarbures poursuivent ainsi leur tendance haussière entamée dès le deuxième trimestre de l'année 2022. La fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques enregistre une croissance moyenne annuelle sensible de 13,7 %. La hausse a concerné l'ensemble des trimestres, respectivement (+5,3 %, +21,7 %, +27,6 % et +6,1 %). La production et la transformation des métaux non ferreux affichent, elle, une nouvelle croissance de 14,0 %, quoiqu'elle reste bien en deçà de la performance inscrite à l'année précédente,

soit +110,9%, fait observer l'organe des statistiques. La hausse est perceptible aux trois premiers trimestres de l'année avec des taux respectifs de +7,4%, +32,1%, +16,5%. Toutefois, un retour à stabilité défini au dernier trimestre, soit -0,4 %. Idem, pour la fabrication des biens de consommation métalliques et mécaniques qui culmine à 21,1 % et à 385,7 %. Le mobilier métallique à +12,1 % et la mécanique de précision à 58,3 %. La production dans les industries chimiques poursuit sa tendance haussière et affiche un taux de 6,3 % en 2023. A l'exception du troisième trimestre qui a baissé de 10,1 %, le reste s'est appréciablement progressé de +11,0%, +22,4% et +2,9%, respectivement. Cette tendance est perceptible au niveau de la fabrication des autres produits chimiques, une des branches clés du secteur, qui affiche une variation positive de 43,0% par rapport à l'année précédente définie par une baisse de 27,3 %. Hormis, le premier trimestre qui a régressé de

23,1 %, le reste a connu des hausses remarquables de 133,4 %, 70,1 % et 99,7 %, respectivement. Également, les autres biens intermédiaires en plastique inscrivent une croissance de 7,8 % avec une hausse sensible de 22,9 % au troisième trimestre et la fabrication des produits pharmaceutiques de +10,7 % avec deux performances de +20,5% et de +30,8 % inscrites respectivement aux deux premiers trimestres de l'année. Même constat dans les mines et carrières, où l'ONS évoque une croissance de +9,9 %. Dans les mêmes proportions, les industries agro-alimentaire enregistrent une performance de +20,0 %, une variation bien au-delà de celle observée à la même période de l'année précédente (+1,9 %) et les industries des textiles un taux de +20,6 %. Par ailleurs, les industries des bois, avec une hausse de +29,8 % inscrite pendant ce quatrième trimestre 2023, poursuivent leur performance entamée dès le dernier trimestre de l'an-

née précédente (+49,5 %, +38,7 %, +51,7 % et +49,4 %) respectivement. Les industries textiles enregistrent également une hausse appréciable estimée à 10,7 % en 2023 par rapport à l'année précédente où elles avaient baissé de 10,2 %. Ce retour de croissance s'est installé dès le deuxième trimestre de l'année avec des taux respectivement de 27,5 %, 2,5 % et 20,6 %, après avoir baissé de 8,6 % au premier trimestre. L'ONS note que la relance de la production au niveau de la branche des biens intermédiaires a largement influé la tendance générale du secteur. Avec des performances de +47,1 % et de 98,3 % inscrites au deuxième et au dernier trimestre, la variation moyenne annuelle à +22,8 %. En revanche, les biens de consommation sont restés stables. Si les deux premiers trimestres de l'année ont affiché des hausses appréciables +21,1 % et +15,0 % respectivement, le dernier a nettement baissé de 28,0%.

Y.S.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Signature d'un accord-cadre d'assurance entre la CAAT et l'OADI

La Compagnie algérienne d'assurances (CAAT) a signé hier, un accord-cadre d'assurance avec l'Organisation algé-

rienne pour le développement de l'investissement. Cet accord marque une étape clé dans les efforts de la CAAT pour sti-

muler l'économie nationale et renforcer l'attractivité de l'environnement d'investissement en Algérie. L'accord vise à offrir des solutions d'assurance complètes et adaptées aux besoins des investisseurs, incluant la couverture des risques de base, l'assurance de divers secteurs économiques, et la protection des biens immobiliers. Selon ledit accord, la CAAT fournira ses produits et services d'assurance aux membres de l'Organisation algérienne pour le développement de l'investissement avec des

conditions préférentielles et des tarifs compétitifs. Ce partenariat reflète l'engagement de la CAAT, la deuxième plus grande compagnie d'assurance du pays, à jouer un rôle majeur dans le soutien et la promotion de l'investissement en Algérie. En devenant un partenaire stratégique de premier plan pour les investisseurs, la CAAT réaffirme sa volonté de contribuer activement à la croissance économique du pays et de renforcer la confiance des investisseurs dans le marché algérien.

DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

L'Algérie importe 100 tonnes d'aluminium du Cameroun

Le Cameroun a exporté 100 tonnes de lingots d'aluminium vers l'Algérie dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), ont indiqué les médias de ce pays d'Afrique. Il s'agit de la mise en route de la première exportation, en mode conteneur, des

marchandises camerounaises vers l'Algérie et qui met en relation la compagnie camerounaise de l'aluminium (Alucam) et la société algérienne Sarl Alfilect, pour une cargaison de 100 tonnes de lingots d'aluminium, affirme la même source.

INDUSTRIE DU TISSU NON TISSÉ L'imprimerie industrielle de Sinaatec inaugurée

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a supervisé, hier, l'inauguration de l'imprimerie industrielle de la Société industrielle des applications techniques (Sinaatec), filiale du groupe public Management et Développement des Actifs et des Ressources (Madar Holding), située à Gué de Constantine dans la commune d'Oued Smar-Alger. Dans une déclaration de presse, le ministre a souligné que l'usine contribuera à réduire la facture des importations et répondra dans quelques mois aux besoins des entreprises en matière de non-tissé. «Auparavant, l'usine était dans un état déplorable, mais grâce aux hommes et au

contrôle des responsables du groupe Madar, l'usine est aujourd'hui l'une des plus modernes et dispose des machines les plus sophistiquées », a-t-il ajouté. Pour rappel, Sinaatec a entamé, février dernier, la production du tissu non-tissé (polymères textiles). Un démarrage « symbolisé par la sortie de la première bobine sur la première ligne de production spécialisée dite RF5-SSMMS ». Considérés comme étant le segment de marché le plus porteur de l'industrie du textile, les tissus non-tissés sont notamment utilisés dans l'habillement, la construction, le textile, la médecine et la santé. Sinaatec prévoit d'en produire des quantités assez importantes de l'ordre de 18.000 par an.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

=====

WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DE L'EDUCATION
DE LA WILAYA DE BECHAR
NIF 096208019031826

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2024**

Intitulé de l'opération : SUIVI, REALISATION ET EQUIPEMENT (43) CLASSES D'EXTENSION POUR CYCLE
PRIMAIRE
N° d'Opération: NK 5.623.2.262.108.11.01

La Direction de l'Education de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition des équipements de (43) classes d'extension scolaires pour le cycle primaire

• LOT : UNIQUE

Les candidats et les soumissionnaires fabricants, représentant exclusif ou grossistes ayant un registre commerce dans le domaine justifié son activité et intéressés par le présent d'appel d'offre peuvent retirer le dossier auprès du maître de l'ouvrage.

Conformément à l'article 81 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, sous réserves des respects des règles relatives à la concurrence.

Les pièces exigées

- 01 - **Le dossier de candidature**
02 - **L'offre technique**
03 - **L'offre financière**

Pièces qui composent le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont détaillées sur le cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposés à l'adresse sus-indiquée, sous quatre enveloppes (une enveloppe extérieure qui contiendra trois enveloppes séparées, l'une comportant la déclaration de candidature et l'autre l'offre technique et l'autre l'offre financière). L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**
**Appel d'offres national ouvert avec exigence
de capacités minimales N° 05/2024**
**EQUIPEMENT (43) CLASSES D'EXTENSION
POUR CYCLE PRIMAIRE**
«A ne pas ouvrir »

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité.

Le délai accordé pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel à la concurrence sur le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou l'un des quotidiens nationaux. Ce délai est tacitement prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant au cas où le dernier jour de la durée de préparation des offres ce coïncide avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi et samedi) dans la même heure.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12:00 heures. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, à l'adresse sus-indiquée, le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14:00 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

NB : Les offres transmises par voie postale ne seront pas prises en considération

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya tipaza
Daira bouismail
Commune bouharoun
NIF :09624230959031301
N: 1350124

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire ET D'INFRUCTUEUSE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

AMENAGEMENT ET REVETEMENT AVEC CONTROLE QUALITE

Lot N°01: AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI NEDJER M'HAMED

Lot N° 02: AMENAGEMENT ET REVETEMENT QUARTIER EST COTE NORD

Après affichage de projet sur les 02 journaux : L'express en français du 27/04/2024 et **الصوت** en arabe le 27/04/2024 et BOMOP
Après analyse et évaluation des offres (technique et financière) le marché attribué provisoire comme suite :

PROJET:	Entreprise	délais	La note technique	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant de l'offre en TTC après correction	Observation
AMENAGEMENT ET REVETEMENT AVEC CONTROLE QUALITE						
Lot N°01: AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI NEDJER M'HAMED	EURL BRAHMI LAHOUSINE	60 JOURS	75	12.550.260.00	/	Qualifié techniquement et moins disant
Lot N° 02: AMENAGEMENT ET REVETEMENT QUARTIER EST COTE NORD	INFRUCTUEUX AUCUN N° OFFRE QUALIFIEE (AUCUN OFFRE OBTIENT LE POINT MINIMAL STIPULE DANS LE CAHIER DE CHARE)					

Tout commissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communal dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, si le dixième jour coïncide avec un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant :
Pour les autres soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerné aux plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financiers.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE

NIF : 408020000160557

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene informe les soumissionnaires que la date de dépôt des offres de l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n°07/USTHB/24 relatif à l'acquisition, avec installation et mise en service, d'une solution de téléphonie IP pour l'USTHB, paru dans les quotidiens : El Mawed el yaoumi et l'Express du 24/06/2024, est prorogée jusqu'au Dimanche 23/07/2024 à 11h00. L'ouverture des plis se déroulera le même jour à onze heures trente (11H30), à la salle de réunion du rectorat (1er étage). Le délai de validité de l'offre est la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التضامن الوطني و الأسرة و قضايا المرأة
ولاية ورقلة
مديرية النشاط الاجتماعي و التضامن

رقم التعريف الجبائي : 099630019193215 MF n°:

إعذار ثاني

بناءً على الزيارة الميدانية لمكتب الدراسات المكلف بالمتابعة الى الورشة الخاصة بانجاز: مركز نفسي بيداغوجي للاطفال المعوقين ذهنيا بالمدينة الجديدة حاسي مسعود. حصة الداخلية و التهيئة الخارجية و الشبكات المختلفة للصفحة رقم 84 المؤرخة في 2023/10/11 المبرمة مع مقاوله اشغال البناء بن عريمة لحسن الكائن مقرها ببني ثور ورقلة و بعد المعاينة الميدانية للورشة اتضح ان المقاول لم يأخذ بالتعليمات السابقة و ان الورشة متوقفة تماما و عليه أوجه لكم الاعذار الثاني لتدعيم الورشة بالامكانيات المادية و البشرية اللازمة و الانطلاق في الاشغال في ظرف 08 ايام من تاريخ صدور هذا الاعذار و في حالة عدم الالتزام بذلك ستتخذ ضدكم الاجراءات القانونية المعمول بها المسارية المفعل.

ORAN

Vers la réception de 11 établissements scolaires au pôle urbain Ahmed Zabana

La wilaya d'Oran prévoit la réception de 11 nouveaux établissements scolaires au niveau du pôle urbain Ahmed Zabana dans la commune de Misserghine, à l'occasion de la prochaine rentrée des classes (2024-2025), a-t-on appris du directeur de l'éducation, Abdelkader Oubelaïd. Il s'agit de 5 lycées, 4 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 2 écoles primaires, dont les travaux sont en cours actuellement, a précisé la même source, indiquant que certains établissements devront être réceptionnés lors de la rentrée scolaire, alors que la réception des autres infrastructures est prévue progressivement en fonction de l'avancement de la cadence des travaux de réalisation.

Le même responsable a fait observer que le nombre d'établissements scolaires implantés au niveau du pôle urbain Ahmed Zabana, dont la population dépasse les 50.000 âmes, atteindra, à la suite de la réception des pro-

jets en cours, 25 infrastructures devant assurer aux élèves de cet ensemble urbain de bonnes conditions de scolarité. A souligner que le pôle urbain Ahmed Zabana, qui a vu l'implantation de milliers de logements des formules location-vente et logement promotionnel aidé (LPA), dispose, actuellement, de 14 établissements scolaires dont 14 écoles primaires, 1 lycée et 3 CEM dont un a été réceptionné jeudi dernier à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse. Le wali d'Oran, Saïd Sayoud a affirmé, dans une déclaration à la presse, en marge de la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques et de l'inauguration d'un CEM d'autant de places pédagogiques au niveau de ce même pôle urbain, que l'Etat a déployé, ces dernières années, des efforts considérables afin de doter cette zone d'habitation, d'infrastructures scolaires, de santé et de services.



BATNA

La variété d'abricot Rosé de Bouzina à l'honneur

Une riche exposition de produits agricoles a été organisée lundi dernier, à Batna, avec à l'honneur la variété d'abricot Rosé de Bouzina, célèbre notamment dans les régions de Menaâ et de Bouzina. L'événement, initié par l'association agricole Khlifeth de Bouzina, en coordination avec la chambre de l'agriculture, sous le slogan «Notre richesse est dans la pérennité de notre production agricole» a attiré de nombreux visiteurs, en particulier des producteurs du Rosé de Bouzina. Le

président de l'association, Fayçal Cherqui, a déclaré à l'APS que l'initiative vise à «promouvoir les produits de la région, en particulier le Rosé de Bouzina», et «à étendre les superficies réservées à sa culture».

Pour sa part, l'agriculteur et acteur de la société civile, Ahmed Zaidi, a évoqué la noblesse de cette variété d'abricot dans les régions montagneuses de Menaâ et de Bouzina, où la nature du sol est parfaitement adaptée à sa culture. Zaidi a

ajouté que le Rosé de Bouzina «se distingue des autres types d'abricots par son goût sucré et sa couleur rougeâtre, ainsi que par son noyau comestible et goûteux que les femmes de la région utilisent dans des préparations de confiseries et l'ajoutent à la confiture d'abricot pour lui donner une saveur particulière et unique».

La manifestation a constitué une occasion pour les agriculteurs de présenter les fruits de saison qu'ils cultivent, tels

que les pommes, les prunes et les poires, ainsi que l'ail, le miel, l'huile d'olive, le safran et d'autres épices. La plupart des agriculteurs participant à la manifestation, ont souligné que leur plus grand espoir repose sur le barrage de Bouzina, récemment mis en service, qui permettra, espèrent-ils, un apport supplémentaire en eau en vue de l'extension des surfaces actuellement exploitées et où pourraient être introduits d'autres types de plantations.

MASCARA

Le Salon des produits de projets a attiré plus de 3.000 visiteurs

Le Salon régional d'exposition, de vente et de commercialisation des produits de projets réalisés dans le cadre du microcrédit, clôturé lundi dernier, à Mascara, a attiré plus de 3.000 visiteurs, a-t-on

appris des organisateurs. La directrice de l'Agence de gestion du microcrédit de la wilaya de Mascara a indiqué que la majorité des visiteurs enregistrés durant cette manifestation de trois jours, sont des jeunes porteurs de projets et des diplômés des Centres et des Instituts de formation de la wilaya. Par ailleurs, le Salon a été marqué par la présence notable d'un nombre de porteurs de projets innovants de l'université Mustapha Stambouli de Mascara qui ont eu l'opportunité de prendre connaissance de

modèles réussis dans le domaine de la création de microentreprises, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'artisanat, selon la même source.

Le salon a, d'autre part, permis aux participants de commercialiser une quantité importante de leurs produits à des clients de la wilaya, ainsi qu'à des opérateurs de la région, a fait savoir la directrice de l'ANGEM à Mascara. La journée de clôture de cette manifestation, organisée sous le slogan «Le microcrédit, un

mécanisme de création d'activités économiques» a été, en outre, marquée par la distinction de porteurs de microprojets ayant pris part au salon, ainsi que des institutions publiques ayant contribué à sa réussite.

Organisé à l'initiative de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, ce salon a vu la participation de plus de 30 porteurs de microprojets en provenance des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbes, Ain Temouchent, Mostaganem, Tlemcen et Mascara.

TIZI OUZOU

56.338
exploitations
agricoles
recensées

56.338 exploitations agricoles recensées à Tizi Ouzou, ce qui constitue 71 % du total de 79.000 exploitations de la wilaya, selon la direction des services agricoles (DSA) locale dans le cadre de l'opération de recensement général de l'agriculture lancée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural le 19 mai dernier. Il devra clôturer le 17 juillet prochain. Une wilaya, qui a mobilisé à l'occasion 3 superviseurs, 363 agents recenseurs et 73 contrôleurs ainsi que de nombreuses directions et institutions relevant de sa tutelle, a mis à la disposition un parc roulant assez important (150 véhicules) pour permettre aux équipes de recensement une plus grande mobilité. Intervenant sur les ondes de la radio locale de Tizi Ouzou, Kaci Boukhalfa, chef de service à la DSA indique que l'opération se poursuit toujours dans de bonnes conditions. Comme, il appelle les agriculteurs absents lors du passage des recenseurs de se rapprocher de la subdivision agricole la plus proche de leur résidence pour faire part des données sur leur exploitation.

BLIDA

Création de nouvelles aires de jeux et de détente

Le coup d'envoi de réalisation de deux aires de jeux et de détente a été donné par le wali de Blida, Brahim Ouchene, à l'occasion des festivités de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Le premier espace concerne une partie de la forêt de Hay Driouèche, commune de Blida, sur une superficie de 13 hectares et le second projet concerne une partie de la forêt de Mascara, à Sidi Salem, commune de Bouarfa sur une superficie de 27 hectares. Selon Mohamed Mokadem, respon-

sable de la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, ces deux projets sont destinés à l'exploitation de la forêt dans son volet économique en créant des espaces de loisirs et de détente susceptibles d'attirer les investisseurs créateurs d'emploi.

Il indique aussi que «ces deux projets visent également le développement touristique dans la région de Blida. Les coûts d'investissement ont été estimés à près de 110 milliards de centimes», explique

Mohamed Mokadem avant de préciser que ces projets de détente et de loisirs sont un grand acquis pour la wilaya de Blida qui connaît un manque criant d'espaces de détente.

Avec ces projets, la wilaya pourra ainsi contrôler et limiter les flux des touristes qui prennent souvent d'assaut et en masse les hauteurs des monts de Chréa, occasionnant souvent des dégâts à l'environnement et un déséquilibre à l'écosystème de la région.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Réouverture de la RN 43 reliant Jijel et Béjaïa

La réouverture de la RN43 dans sa partie reliant les wilayas de Jijel et Béjaïa, précisément dans la localité de Boulekhmas dans la commune de Ziama-Mansouriah, à la circulation des véhicules légers, a été effectuée sous la supervision du SG du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, Ali Boulerbah, en

présence du SG de la wilaya et des autorités locales de Jijel, précise le communiqué du ministère. Le SG a souligné, à cette occasion, la nécessité d'intensifier les efforts et de mobiliser tous les moyens matériels et humains des sociétés publiques, en coordination avec les autorités locales, pour la réouverture totale

de cet axe stratégique. Cela permettra le passage des véhicules poids lourds dans les meilleurs délais, conformément aux instructions données par le ministre du secteur lors de sa récente visite sur le site du glissement de terrain, prévoyant des mesures d'urgence pour assurer le retour à la normale de la circulation.

COMMENT SE BIEN SE PROTÉGER LES YEUX EN ÉTÉ

Environ 25% des cas de cataractes liées aux expositions solaires

La qualité de lunettes de soleil est essentielle pour la santé des yeux et pour se protéger des rayons ultraviolets afin d'éviter les maladies occasionnées par l'exposition au soleil...

Tout comme la peau, les yeux ont besoin d'être protégés des méfaits du soleil. Les UV, composants invisibles du rayonnement solaire, représentent en effet un danger important pour les yeux. Naturellement l'œil sait se protéger des rayons du soleil en diminuant l'ouverture de la pupille, mais lorsque le rayonnement est trop intense ou trop long, l'œil est en danger. Selon les experts de la santé, plusieurs maladies sont occasionnées par le soleil, dont l'ophtalmie, appelée aussi photo kérato conjonctivite. L'ophtalmie correspond à une brûlure de la cornée par les ultraviolets, c'est un «coup de soleil de l'œil». Les symptômes apparaissent quelques heures après l'exposition. La maladie se traduit par une diminution de la vision, des larmoiements, des paupières gonflées, l'impression d'avoir du sable dans les yeux, la cécité temporaire et une douleur violente aggravée par la lumière. L'ophtalmie ne doit pas être



prise à la légère, une consultation chez un ophtalmologue est vivement conseillée. Le traitement consiste à poser des pansements oculaires, des bains de sérum physiologique, des instillations de collyre antiseptique. L'ophtalmie guérit généralement au bout de 48 heures sans séquelles, mais la multiplication de ces ophtalmies est très dangereuse. Autre pathologie, la dégénérescence maculaire (DMLA) qui touche les personnes de plus de 50 ans, car la rétine devient fragile et devient plus sensible aux rayons du soleil, et entraîne une perte de la vision centrale.

La cataracte (opacification du cristallin) est l'un des troubles visuels les plus fréquents. Elle entraîne une baisse progressive de la vision qui nécessite un traitement chirurgical : une incision de la cornée et de la capsule du cristallin puis la pose d'un implant. La cataracte mène à terme à la cécité. D'après l'organisation mondiale de la santé (OMS), environ 25% des cas de cataractes (le type cortical) sont dus à l'exposition aux rayons ultraviolets mais plusieurs recherches confirment l'impact du rayonnement UV sur le développement d'autres formes de la

pathologie. En effet, selon les experts, un grand nombre d'études mentionnent déjà les risques de cataractes en lien avec les activités professionnelles pratiquées en extérieur. Les UV, composants invisibles du rayonnement solaire, représentent un danger important pour les yeux. Naturellement l'œil sait se protéger des rayons du soleil en diminuant l'ouverture de la pupille, mais lorsque le rayonnement est trop intense ou trop long, l'œil est en danger. Il existe trois catégories d'UV. Les UVA, les plus nombreux, agissent sur le vieillissement de la peau. Leur

action est visible sur le long terme. Pour les yeux, la cornée et le cristallin sont capables de les absorber en grande partie, mais malheureusement la rétine reçoit directement les UVA restants et s'altère. Les UVB sont absorbés directement par la peau et occasionnent coups de soleil et cancer. Pour les yeux le phénomène est identique et l'accumulation des UVB présente des risques sur le long terme. Les UVC sont en majorité arrêtés par la couche d'ozone mais ils sont tout de même présents en altitude et sont très dangereux. C'est la cornée qui est alors touchée. Le plus dangereux pour l'œil est la réverbération : plus elle est importante, plus les yeux sont en danger. Ainsi, pour éviter les maladies dues au soleil, la prévention est primordiale. La solution est donc de se protéger les yeux avec des lunettes. «Le verre teinté n'est pas une protection solaire, seuls les verres à protection UV 100% sont efficaces», préviennent les spécialistes. Les ophtalmologistes recommandent de n'acheter que des lunettes à marquage CE et de formes enveloppantes afin d'éviter que les rayons UV passent sur le côté. Il est aussi préférable d'acheter des verres polarisants, de façon à supprimer la réverbération. **Amel B.**

RAPPROCHEMENT JUSTICE-CITOYEN

Mise en place d'annexes des tribunaux

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, lundi dernier, à M'sila que la mise en place d'annexes de tribunaux, dans de nombreuses

régions du pays, contribuera de manière significative à rapprocher la justice du citoyen. Le ministre qui venait d'inaugurer une annexe de tribunal à Ain El Hadjel, structure relevant du tribunal de Sidi Aïssa, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de M'sila, a précisé que ces annexes «faciliteront le droit de recours à la justice et rapprocheront la justice du citoyen, tout en épargnant aux justiciables les désagréments des déplacements». Tabi a ajouté, dans le même contexte, que «l'intensité de l'activité judiciaire, les statistiques enregistrées dans les tribunaux et l'aspect géographique ont été pris en compte dans la mise en place de ces annexes dotées de tous les moyens permettant une activité judiciaire normale, en attendant l'ouverture de tribunaux à part entière». Le ministre a appelé les personnels de son secteur à «bien prendre en charge les citoyens» et à «élever leur performance pour la mettre au diapason de l'évolution du secteur afin de servir au mieux l'intérêt général». Abordant la question de la réalisation d'infrastructures judiciaires, Tabi a appelé à «éviter les erreurs précédemment enregistrées en matière d'exécution et à exercer un suivi constant des différentes étapes de la réalisa-



tion». Le ministre de la Justice avait entamé sa visite de travail dans la wilaya de M'sila en inspectant, à Sidi Aïssa, le terrain d'assiette du projet de réalisation du nouveau tribunal, avant d'inaugurer l'annexe d'Ain El Hadjel. Tabi qui avait également posé la première pierre d'un club des avocats au chef-lieu de la wilaya, poursuivra sa visite, mardi, en inaugurant, à M'sila, Ouled Deradj et Ben Srou, de nouvelles structures relevant de son secteur.

DJELFA SOUS LE CHOC

Une mère retrouvée pendue, ses deux filles en état de décomposition

Une macabre découverte a bouleversé les habitants de la cité Boutrifis (Djel-fa), ce lundi dernier. Les corps sans vie d'une femme et de ses deux filles ont été retrouvés à leur domicile dans un état de décomposition avancé. C'est un proche de la famille, inquiet de ne plus avoir de nouvelles depuis plusieurs jours, qui a donné l'alerte. En se rendant au domicile, il a fait la macabre découverte : la mère, âgée d'une cinquantaine d'années, gisait pendue, tandis que ses filles, âgées de 18 et 25 ans, portaient des traces de coups violents. Alertés, les services de sécurité et le procureur de la République se sont rendus sur place et ont directement ventilé la maison en raison de la possibilité d'une fuite de gaz de ville. Les corps ont été transférés à la morgue de l'hôpital de la ville. Les investigations sont en cours pour déter-

miner les circonstances exactes de ce drame familial. Les habitants du quartier sont sous le choc. Personne ne comprend comment une telle tragédie a pu se produire. Pour l'heure, les causes du décès des trois femmes restent floues. Bien que la piste du suicide soit envisagée pour la mère, aucune hypothèse n'a encore été avancée pour les filles. Les autopsies pratiquées sur les corps devraient apporter des éléments de réponse dans les prochains jours. Au moment où les Algériens ne se sont pas encore remis du choc de l'assassinat prémédité d'une grand-mère et de ses deux petits-fils dans leur propre appartement à Annaba, voici qu'un nouveau drame familial vient plonger la communauté dans le désarroi. À peine une semaine d'intervalle, le drame a frappé deux familles dans l'intimité de leur foyer.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 216 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas, indique un bilan rendu public, lundi dernier, par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saïda avec 3 morts, suite à une collision entre deux véhicules sur le chemin wilaya n° 36, dans la commune de Youb, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade fait état de la mort de 3 personnes par noyade dans des plages inter-

dités à la baignade à Oran et Mostaganem, ajoute le communiqué. Durant la même période, le même dispositif a effectué 785 interventions pour le sauvetage de 622 personnes de noyade, dont 118 ont été prises en charge sur place et 40

autres ont été évacuées vers les hôpitaux. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 28 incendies de forêts, maquis, récoltes et palmeraies, à travers plusieurs wilayas, note la même source.

NOYADES EN MER

Deux morts en 24 heures

Durant les dernières 24 heures, deux personnes sont mortes par noyade et 490 autres ont été sauvées par les éléments de la Protection civile, indique cette dernière dans un communiqué. Selon la même source, cinq personnes sont mortes et 246 autres ont été blessées à la suite d'accidents de la circulation. Les éléments de la Protection civile ont opéré plus de 860 interventions durant les dernières 24 heures.

FRANCE

Après la victoire de la gauche, le casse-tête du nouveau Premier ministre

Le secrétaire national du Parti socialiste Olivier Faure préconise un accord rapide entre les composantes du Nouveau Front populaire pour le choix d'un Premier ministre...

Après la victoire du Nouveau Front Populaire, le président de la République doit, selon l'usage constitutionnel, choisir un Premier ministre parmi cette nouvelle majorité. Une tâche difficile alors que la coalition des gauches apparaît très hétéroclite. Arrivée en tête, l'alliance des gauches, renommée Nouveau Front populaire (NFP), se dit prête à gouverner. C'est néanmoins le chef de l'État qui doit nommer le Premier ministre et l'arrivée d'un responsable du NFP à Matignon ne se fera qu'avec l'accord du président de la République. Pour l'heure, la France est plongée dans l'incertitude, alors qu'Emmanuel Macron a demandé, à son Premier ministre, Gabriel Attal de rester en poste «pour le moment afin d'assurer la stabilité du pays», selon l'Élysée. «Il l'a remercié pour les campagnes des élections européennes et législatives qu'il a menées», a ajouté la présidence. Après la Nupes en 2022, les gauches se sont rassemblées en 2024 derrière la bannière NFP. Un regroupement des même



partis, à savoir les Insoumis, les socialistes, les écologistes et les communistes, mais avec un plus large soutien de personnalités, avec notamment le soutien de l'ancien président François Hollande ou encore de la présidente de la région Occitanie, Carole Delga qui s'étaient tous les deux prononcés contre une telle alliance en 2022. Cette alliance pour le moins hétéroclite, arrivée en tête avec 183 députés, ne dispose pas de la majorité absolue mais doit être amenée à former un gouvernement. Pour cela, le SG du Parti socialiste Olivier Faure a déclaré sur les ondes de RTL : «Il doit y avoir un accord rapide entre nous, au sein du Nouveau Front populai-

re, pour le choix du Premier ministre». Une déclaration qui fait écho à celle de Marine Tondelier, qui s'était montrée moins pressée après l'annonce des résultats. Secrétaire nationale des Écologistes, elle avait ainsi déclaré au siège de son parti, quelques minutes après l'annonce des résultats : «Ce n'est pas [...] le moment de déclarer un ou une Première ministre, c'est trop tôt.» Quelques minutes plus tard, elle précisait son propos sur BFMTV : «Les décisions au sein du Nouveau Front populaire se feront de manière calme, apaisée et déterminée.» Un apaisement revendiqué qui détonne avec le discours plus musclé de Jean-Luc Mélenchon juste après l'annonce des résultats, lui qui a

rapidement affirmé : «Le président doit appeler le Nouveau Front populaire à gouverner. La volonté du peuple doit être dorénavant strictement respectée, dès lors aucun subterfuge arrangement ou combinaison ne serait acceptable», a-t-il ensuite précisé, fermant ainsi la porte à une alliance avec le centre. Autre défi : sans majorité absolue, fixée à 289 sièges, le NFP ne pourra gouverner seul. Lors de la précédente législature, la majorité macroniste, qui disposait de 250 députés, a éprouvé des difficultés dans le travail législatif. Avec près de 70 parlementaires en moins, la manœuvre sera encore plus dure, d'autant que le Sénat demeure majoritairement à

droite. Une autre hypothèse de gouvernement pourrait voir le jour avec une coalition de centre gauche. L'ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron, Édouard Philippe, plutôt étiqueté au centre droit, a proposé un contrat de gouvernement. Mais celui-ci «ne peut être construit ni avec le Rassemblement national ni avec La France Insoumise», s'est-il empressé d'ajouter. Il s'agirait ici d'un scénario à l'allemande, avec une coalition allant des LR à une partie du NFP. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, plaide aussi pour une coalition penchant à droite. À BFMTV, il a ainsi déclaré : «Le pays est à droite. On doit gouverner à droite. Et ne pas avoir de coalition avec La France insoumise et le Nouveau Front populaire». Cette hypothèse apparaît toutefois assez improbable car Les Républicains ont toujours rejeté les avances d'Emmanuel Macron et une majorité de centre droit serait exposée à des motions de censure du NFP et du RN. La dernière hypothèse semble être celle d'un gouvernement technique, mais la gauche victorieuse des élections législatives ne devrait pas accepter de se voir damer le pion ainsi et pourrait dès lors tenter de renverser un tel gouvernement s'il venait à se former.

R.I.

GUERRE EN UKRAINE

Le Kremlin dénonce la chute d'un missile anti-aérien ukrainien sur l'hôpital pour enfants

Le Kremlin a souligné le 9 juillet dernier, que la Russie ne procédait à aucune frappe sur des cibles civiles, dénonçant la chute d'un missile anti-aérien ukrainien sur un hôpital pour enfants à Kiev. «Je vous exhorte à vous laisser guider par la déclaration du ministère de la Défense de la Fédération de Russie», a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. La veille, l'armée russe avait dénoncé de «fausses» déclarations ukrainiennes faisant état d'une frappe russe délibérée qui aurait directement touché un hôpital civil de Kiev et aurait causé 10 morts et 35 blessés. «Nous parlons de la chute d'un système antimissile», a insisté Dmitri Peskov, soulignant que l'armée russe ne visait jamais de cibles civiles : «Les frappes sont menées contre des infrastructures critiques, à des fins mili-

taires, liées d'une manière ou d'une autre au potentiel militaire du régime», a-t-il ajouté. Le ministère russe de la Défense a souligné que de nombreuses photos et séquences vidéo publiées à Kiev confirment clairement une destruction due à la chute d'un missile anti-aérien ukrainien lancé depuis un système de tir dans la ville. Le média russe Rybar a évoqué le 8 juillet une opération de frappes russes à travers l'Ukraine, rapportant que «des explosions ont éclaté dans les districts [de Kiev] où se trouvaient des entreprises militaro-industrielles, dont les usines Antonov et Artem», déjà ciblées par le passé, qui produisent des avions et des missiles. «Les tentatives du régime Zelensky d'utiliser la tragédie de l'hôpital pour enfants de Kiev à des fins de propagande confirment une fois de plus son

essence inhumaine et nazie», a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova, ajoutant : «Personne n'a dit que les partisans de Bandera installent délibérément des systèmes de défense aérienne dans les zones résidentielles, se cachant derrière les civils comme un bouclier humain». L'ambassadeur de Russie aux États-Unis, Anatoli Antonov, a quant à lui dénoncé «l'hystérie autour de l'hôpital Okhmatdyt endommagé à Kiev, qui s'accélère aux États-Unis» et qui illustre selon lui «la propagande antirusse enragée» qui sévit en Occident. Parallèlement, des immeubles d'habitation, des infrastructures et un hôpital pour enfants ont été endommagés, lundi dernier à Kiev, Dnipro, Kryvyi Rig, Slaviansk, Kramatorsk, a annoncé Zelensky. La Rus-

sie a mené une attaque massive contre des villes d'Ukraine, qui a fait au moins 36 morts, dont certains dans des hôpitaux, suscitant l'indignation de Kiev et de ses soutiens, à la veille d'un important sommet de l'OTAN. Ces nouvelles frappes suscitent aussi des interrogations sur l'état de la défense antiaérienne ukrainienne, à nouveau mise à rude épreuve après de précédents bombardements russes ayant notamment visé des centrales électriques et des aérodromes militaires. «Les terroristes russes ont de nouveau lourdement attaqué l'Ukraine avec des missiles. Différentes villes: Kiev, Dnipro, Kryvyi Rig, Slaviansk, Kramatorsk», a réagi Volodymyr Zelensky sur Telegram. «Des immeubles d'habitation, des infrastructures et un hôpital pour enfants ont été endommagés».

RD CONGO

L'ONU confirme un soutien actif de l'Ouganda à la rébellion du M23

Un nouveau rapport des experts mandatés par le Conseil de sécurité des Nations unies a démontré l'implication de l'Ouganda au côté des rebelles du mouvement M23 soutenus par Kigali en République démocratique du Congo (RDC). Ce pays est actuellement en proie à de violents combats entre le M23 et les combattants du gouvernement. Depuis près d'une décennie, tous les rapports élaborés par les experts mandatés par le Conseil de sécurité des Nations unies ont pointé de l'index la montée en puissance du soutien de Kigali à la rébellion du M23 qui sévit actuellement dans la provin-

ce du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Cependant, un récent rapport de l'ONU a démontré l'implication d'un autre pays africain, l'Ouganda. «Un support actif», a conclu le rapport onusien, qui souligne un transit sans limite des troupes du M23 et de l'armée rwandaise par voie terrestre ougandaise. «Une présence importante et visible» qui, selon l'ONU, n'aurait pas pu passer sous les radars du renseignement de l'Ouganda, ce qui démontre ainsi le soutien de certains officiers de l'armée et du CMI, les renseignements militaires. Le soutien ougandais ne se limiterait pas au

passage frontalier, ont encore affirmé les experts dans leur document : des responsables du mouvement armé se seraient rendus en Ouganda. Le chef militaire du mouvement M23, Sultani Makenga, a été signalé plusieurs fois cette année à Entebbe et dans la capitale ougandaise, tandis que le chef de la branche politique, Corneille Nangaa, a résidé un temps à Kampala, où il a rencontré des représentants de certains groupes armés congolais. Dans ce rapport semestriel, les experts définissent en détails la montée en puissance de l'aide militaire du Rwanda. En janvier dernier, au

moins 1.000 soldats rwandais (RDF) ont franchi, d'après le même document, la frontière au niveau de Kibumba, dans le territoire du Rutshuru. Un contingent venu se joindre à ceux déjà présents dans la région dite le «petit Nord». Alors que les experts mettaient le point final à leur rapport, entre 3.000 et 4.000 RDF se seraient ainsi déployés dans les territoires du Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, en plus de l'effectif du M23 estimé à 3.000 combattants militaires, avec un équipement de pointe et des véhicules blindés équipés de radars et de missiles sol-air.

CAMPAGNE QUALIFICATIVE POUR LA CAN 2025

Mission guère facile pour l'EN

Les Verts auront à effectuer deux déplacements successifs contre deux sérieux prétendants à la qualification, à savoir le Togo et la Guinée équatoriale en octobre et novembre prochain.

S'ils négocient bien ces deux rencontres, ils auront de fortes chances de se qualifier à la CAN. L'EN dès début septembre devra commencer sa campagne qualificative à la CAN 2025. Le premier match fixé par la CAF entre le 2 et 10 septembre, l'EN sera opposé à la Guinée équatoriale, une équipe qui peut créer la surprise dans ce groupe. L'Algérie devra être très prudente et prendre les choses au sérieux. A l'évidence, il apparaît, l'expérience de ces dernières coupes d'Afrique le montre, qu'il n'y a pas d'équipe faible en Afrique. L'entraîneur en chef Vladimir Petkovic est très conscient. «La mission ne sera pas simple car les trois adversaires feront tout pour nous battre. Nous devons bien nous préparer. Nous allons analyser les trois équipes et jouer chaque match pour l'emporter que ce soit à domicile ou

à l'extérieur. Évidemment, l'Algérie reste le favori de ce groupe, mais on ne doit pas prendre les choses à la légère et penser qu'on va se qualifier facilement. Nous devons assumer notre rang et montrer à tous que nous sommes les meilleurs sur le terrain». Il s'agit de bien débiter l'entame de ces éliminatoires avec des résultats positifs en septembre face à la Guinée équatoriale et le Libéria à l'extérieur vers le 9 ou 10 septembre. Cette dernière reste une inconnue pour l'EN. La période entre le 7 octobre et le 19 novembre sera la plus cruciale. Après s'être mesuré au Togo à domicile au cours de la troisième journée fixée entre le 7 et le 15 octobre, elle devra bien négocier deux déplacements consécutifs l'un contre le Togo entre le 7 et le 15 octobre et contre la Guinée équatoriale entre le 11 et 19 novembre. Si elle s'en sort



bien après ce long virage, elle a de fortes chances de se qualifier en coupe d'Afrique. L'idéal est qu'elle se qualifie bien avant la dernière journée où elle aura à affronter le Libéria à domicile entre le 11 et le 19 novembre. A priori, les plus difficiles seront celles avec la Guinée équatoriale et le Togo. Pour ne pas se

rendre la tâche difficile, il est primordial avant tout de remporter les deux matchs à domicile face à ces deux équipes et de bien négocier ensuite les matchs à l'extérieur. Une bonne préparation physique, tactique et mentale pourrait faciliter la tâche. Tout comme les bonnes conditions de récupération : les

verts auront à jouer deux matchs en moins d'une semaine et à faire de longs déplacements. L'automne 2024 servira également à corriger les lacunes observées lors des deux derniers matchs joués dans le cadre des éliminatoires à la coupe du monde.

Khaled Remouche

FOOTBALL FÉMININ

Le CF Akbou s'offre un triplé

Le CF Akbou a battu le CR Belouizdad sur le score de 4 buts à 2, dans la finale disputée au stade Salem Mabrouki de Rouïba. Le Chabab a ouvert le score par Mounia Houheche dès la 5e minute de jeu, avant que les coéquipiers de la gardienne de but Aya Slim ne renversent la vapeur en marquant quatre buts grâce à Wassila Alouche (30e, 45e+2), Nadia

Ounnoughene (40e), et Djamil Benaïssa (45e, s.p.). En seconde période, la capitaine du CRB Mounia Houheche a ressurgi pour réduire l'écart sur penalty et signer le doublé (66e).

Pour rappel, le CF Akbou s'est qualifié pour la finale en battant la JF Khroub (3-0), alors que le CRB a passé l'écueil de l'ASE Alger-Centre (2-0). Grâce à ce suc-

ès, le CF Akbou confirme davantage sa suprématie dans le football féminin, en réalisant un triplé historique, après avoir remporté le titre de champion pour la première de son histoire, suivi par la Coupe d'Algérie, décrochée aux dépens du CS Constantine (0-0, aux t.a.b : 5-4). Les joueuses de Nadir Maadsi n'ont concédé qu'une seule défaite cette

saison, toutes compétitions confondues. Le CF Akbou représentera l'Algérie au tournoi qualificatif (Zone 1) à la Ligue des champions d'Afrique féminine, prévu à Alger du 22 au 31 août prochain. Outre le représentant algérien, ce tournoi verra la participation de l'association féminine de Sousse (Tunisie), et Tutan-khamun FC (Egypte).

ATHLÉTISME

Convention de partenariat signée entre la FAA et son homologue tunisien

Cette convention a été signée à quelques jours du coup d'envoi des Championnats d'Afrique du Nord des moins de 16 ans, prévus les 11-12 juillet courant à Aïn Drahem (Tunisie). «Outre l'échange d'expériences, ce partenariat permettra aux athlètes algériens de bénéficier d'une prise en charge pendant leurs stages ou leurs compétitions en Tunisie, et il en sera de même pour les athlètes tunisiens lorsqu'ils viendront en Algérie», a indiqué la FAA dans un communiqué diffusé sur son site officiel. La sélection algérienne (garçons et filles) des moins de 16 ans s'était regroupée le 5 juillet courant à Souk El Tenine, dans la Wilaya de Béjaïa, avant de se rendre à Annaba, puis à Aïn Drahem. Le retour en Algérie est prévu le 13 juillet, soit 24 heures après la fin de la compétition.

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME U23

Benaïdja offre une 4e médaille d'or à l'Algérie

Ahmed Ayoub Benaïdja a offert à l'Algérie une quatrième médaille d'or aux Championnats arabes des moins de 23 ans actuellement en cours à El Ismaïlia (Egypte), en remportant le concours du triple saut, disputé lundi après-midi au Stade du Canal de Suez, avec un saut mesuré à 16,02 mètres. De son côté, Anes Dja-Yahia s'est contenté de la médaille de bronze, après sa troisième place au 3000 mètres steeple, portant ainsi le total provisoire de l'Algérie à dix médailles : 4 or et 6 bronze. Les trois premières médailles d'or algériennes dans cette compétition ont été remportées par Haithem Chenitef (1500 mètres), Rahil Hamel (100 mètres/haies) et Ismaïl Benhamouda (10.000 mètres/marche). Pour ce qui est des cinq précédentes médailles de bronze, elles ont été l'œuvre de Malak Fertouni (400 mètres), Ghania Rezik (1500 mètres), Melissa Touloum (10.000 mètres/marche), Wissem Souissi

(javelot) et Amine Ouahioune (saut en hauteur). L'Algérie a engagé un total de 22 athlètes dans cette compétition, qui s'est déroulée du 6 au 9 juillet à El Ismaïlia, avec l'objectif de représenter au mieux les couleurs nationales, tout en essayant de récolter le maximum de médailles possible.

ATHLÉTISME/FBK GAMES HENGELLO

Triki en argent au triple saut

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a remporté la médaille d'argent du triple saut au FBK Games disputé dimanche dernier, à Hengelo aux Pays-Bas. Le sociétaire du CR Belouizdad a réussi un bond à 17,07 mètres, derrière le champion du monde burkinabé Fabrice Hugues Zongo, vainqueur en 17,57 mètres, et devant l'Allemand Max Hes, avec un bond à 17,03 mètres. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire de Triki en prévision des prochains Jeux olympiques d'été, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août à Paris (France).

PARA ATHLÉTISME CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE

Le MCA, Aurès Tahadi Batna et Machaal Bir Mourad Raïs fidèles à la tradition

Les clubs handisport du MC Alger, Aurès Tahadi Batna et Machaal Abtal Bir Mourad Raïs ont été, une nouvelle fois, fidèles à la tradition, en s'adjudgeant les trois premières places du champion d'Algérie de para-athlétisme, saison 2023-2024, organisé au stade du complexe sportif Miloud-Hadefi à Oran.

Dominateur des compétitions depuis des années déjà, le MC Alger s'est adjugé le titre national en totalisant 103 médailles dont 59 en or et 12 argent, devant le club Aurès Tahadi Batna avec une moisson de 53 médailles dont 38 or et 8 argent, et Machaal Abtal Bir Mourad Raïs avec 31 au total dont 22 or et 6 argent. Dans une enceinte sportive aux normes internationales, les ath-

lètes du MC Alger dont plusieurs internationaux, des champions du monde et paralympiques, ont fait razzia lors d'un championnat qui a drainé plus de 500 athlètes des deux sexes issus de 72 clubs. Le tableau final des médailles a été identique à celui des années précédentes, avec les mêmes clubs qui reviennent à la charge, sauf, que cette fois-ci, plusieurs clubs ont émergé avec de jeunes talents, à l'image de ceux de l'équipe handisport de Bejaïa (BRH) qui a terminé, 4e position avec un total de 37 médailles dont 19 or et 10 argent. «On est fier des performances de nos athlètes et du titre national remporté pour la énième fois. Mais le goût du sacre de cette année est un peu spécial et a une autre

savoir, puisqu'il intervient dans des circonstances spéciales pour nos athlètes et techniciens qui ont souffert avec les problèmes que le Mouloudia a connu», a indiqué l'entraîneur Taha Salhi. Ces joutes ont été marquées aussi par la présence d'un délégué technique du Comité Paralympique international (IPC) pour valider les résultats des sportifs disposant d'une licence internationale, et qui sont repartis avec une très bonne impression. Il y a lieu de relever sur le plan de la prise en charge médical des athlètes et participants au championnat, l'apport de l'entreprise Rayan Healthcare du domaine médical, qui a consacré six équipes médicales avec tout l'arsenal nécessaire.

MERCATO ESTIVAL

Pourquoi la Premier League n'a pas encore lancé les grandes manœuvres

Le mercato en Angleterre est ouvert depuis le 14 juin et pour le moment, le marché des transferts est relativement calme pour les clubs de Premier League...

A lors, simple retard à l'allumage en attendant la fin des compétitions continentales ou réelle tendance à la prudence ? Le championnat le plus riche et le plus puissant du monde risque de vivre un mercato raisonné. 41 millions d'euros dépensés par Nottingham Forest pour un inconnu super-sub de Newcastle. Vous ne connaissez pas Elliot Anderson ?

C'est pourtant l'une des transactions les plus élevées en Angleterre pour le moment. Les principaux animateurs de l'été dernier, Chelsea, Arsenal ou encore Manchester United se montrent relativement calmes. Pour rappel, Chelsea avait par exemple acheté Moises Caicedo à Brighton pour 116 millions d'euros, Arsenal avait recruté Kai Havertz chez les Blues 75 millions d'euros, United avait investi 74 millions d'euros pour Rasmus Hojlund de l'Atalanta. Au total l'été dernier, les clubs de Premier League avaient dépensé près de 2,75 milliards d'euros, représentant près de 48% des dépenses des cinq grands championnats. Colossal.

Mais pas forcément reproductible cet été.

La donne pourrait changer lors de ce mercato estival pour plusieurs raisons. Tout d'abord, à cause de l'Euro et de la Copa America, les transactions sont ralenties, les joueurs préférant attendre la fin de ces compétitions continentales pour clarifier leur avenir. Mais un autre élément peut expliquer la prudence des clubs de Premier League. Aujourd'hui, l'UEFA autorise les clubs à consacrer 90% de leurs revenus au financement des salaires des joueurs. À partir de la nouvelle saison, cette règle passe à 80% pour financer la masse salariale, puis 70% pour la saison 2025-2026. Autant dire que les clubs doivent revoir l'encadrement des salaires de leurs joueurs, surtout ceux de Premier League. Par exemple, en 2023 selon la BBC, la masse salariale de Manchester City était la plus généreuse du Royaume avec 423 millions de livres (490 millions d'euros) devant les 404 millions de livres (477 millions d'euros) du Chelsea de Todd Boehly. Au niveau des revenus, certains



clubs ont enregistré des pertes d'une année sur l'autre, c'est le cas de West Ham qui obtenu 232 millions de livre de rentes (232 millions d'euros) en 2023 contre 253 millions de livre en 2022 (299 millions d'euros).

Les cadors anglais doivent donc considérablement réduire les salaires pour rentrer dans les règles de l'UEFA. Ces derniers mois, plusieurs rumeurs indiquent que la Premier League pourrait même faire l'objet de la

mise en place d'un plafond salarial comme c'est déjà le cas en NBA. La santé des clubs de Premier League n'a jamais été aussi préoccupante malgré les sommes vertigineuses dépensées l'été dernier.

EURO 2024

Mourinho juge durement le Portugal et Ronaldo

Le sélectionneur Roberto Martinez cherchait à imiter les efforts de Fernando Santos en 2016, lorsque le titre continental avait été conquis sur le sol français. Cette fois, la France a eu raison du Portugal, qui s'est imposée aux tirs au but, et Ronaldo s'est incliné pour ce qui sera son dernier Championnat d'Europe. Le grand joueur de tous les temps a fait couler beaucoup d'encre, sans marquer le moindre but, et doit maintenant décider de son avenir international à l'âge de 39 ans. Mourinho pense que le Portugal sera plus fort au moment de la Coupe du monde 2026 - avec CR7 potentiellement encore à sa disposition -



mais a déclaré à Sport TV au sujet de ses derniers efforts à l'Euro : « Il y a toujours de la frustration quand on sent qu'on pourrait faire mieux. Le poten-



tiel de l'équipe était très élevé. Je n'étais pas loin de dire que le Portugal, la France et l'Angleterre étaient les favoris. Deux d'entre eux sont en demi-finale.

L'Espagne est la plus grande surprise pour moi, dans la façon dont l'équipe a évolué, c'est pratiquement une nouvelle équipe.

Pour moi, à l'heure actuelle, c'est l'équipe qui joue le mieux et qui a joué le mieux tout au long du tournoi. Le Portugal n'a pas été fantastique, même s'il a atteint les quarts de finale. Nous nous attendions à mieux. J'étais au stade national pour le match [amical] Portugal-Croatie et ça ne sentait pas bon.

Je n'ai pas eu de bonnes sensations. Pendant le tournoi, nous étions l'équipe qui progresse, mais nous n'étions pas convaincant. Souvent, à l'heure de

vérité, ces équipes sont plus fortes.

Ce n'était pas la fin du Portugal, il n'y a pas eu d'amélioration dans l'équipe. Mais c'est une équipe jeune, à part les deux vétérans [Cristiano Ronaldo et Pepe], une équipe qui a de l'avenir devant elle.

La Coupe du monde est à portée de main».

La prochaine étape pour le Portugal sera la Ligue des Nations, qui débutera en septembre. Ronaldo a laissé entendre qu'il pourrait faire partie de cette aventure, la superstar d'Al-Nassr n'étant pas prête à mettre un terme à sa carrière après 212 sélections et 130 buts.

ÉQUIPE D'ANGLETERRE

Foden réfute une accusation grave

Les Three Lions n'ont pas encore fait feu de tout bois à l'Euro 2024, mais ils ont réussi à atteindre une troisième demi-finale dans un tournoi majeur sous l'ère Gareth Southgate après avoir éliminé la Suisse en quarts de finale aux tirs au but. Bien que leur performance tout au long du match ait été inférieure à la moyenne, les cinq tireurs anglais ont trouvé le che-

min des filets lors de la séance de tirs au but, tandis que Jordan Pickford a arrêté la frappe de Manuel Akanji pour assurer la qualification de l'équipe pour les demi-finales. Juste après la victoire aux tirs au but, une partie des supporters a spéculé sur les médias sociaux que Phil Foden ne voulait pas tirer un penalty et a donc été remplacé par Trent Alexander-

Arnold - l'un des héros de la séance de tirs au but de l'Angleterre - pendant la prolongation. Alexander-Arnold a également été entendu en train de suggérer qu'un de ses coéquipiers avait hésité à tirer. La star de Manchester City a maintenant abordé la question en affirmant qu'il aurait volontiers tiré un penalty si on le lui avait demandé, mais qu'il esti-

mait qu'il y avait des tireurs de penalty plus compétents que lui dans l'équipe de Southgate. S'adressant à talk SPORT, Foden a déclaré : «J'en aurais tiré un si j'étais encore sur le terrain, mais je pense qu'il y a des joueurs qui en tirent régulièrement pour leur club et qu'il est donc logique qu'ils le fassent. Je pense que c'est ce que Gareth a fait, en mettant les meilleurs tireurs de penalties sur le terrain. Je suis heureux qu'il l'ait fait, car cela a joué en notre faveur. J'ai l'impression que c'est une question de confiance, si vous croyez que vous allez marquer, vous pouvez certainement être un tireur de penalty. Comme je l'ai dit, cela ne m'aurait pas dérangé d'en tirer un si j'étais encore sur le terrain, mais il y a probablement de meilleurs tireurs de penalty que moi».

Thiago Alcantara de retour au Barça

Le FC Barcelone cherche à compléter l'équipe d'Hansi Flick avec des personnes capables de faciliter la vie du coach. Après avoir réorganisé le service de préparation physique, Hansi Flick et le FC Barcelone ont décidé de faire appel à Heiko Westermann, le sélectionneur de l'équipe d'Allemagne des moins de 19 ans, pour qu'il parle allemand et espagnol, afin de mieux faire passer ses idées. Selon Jijantes, après l'annonce de sa

retraite imminente dimanche en raison d'une blessure chronique à la hanche, Thiago Alcantara a été contacté par le FC Barcelone pour savoir s'il serait intéressé pour faire partie de l'équipe d'entraîneurs de Flick. L'ancien milieu de terrain de Liverpool aurait croisé la route de Flick lors de leur passage au Bayern, l'actuel entraîneur des Blaugrana devant passer un an avec le joueur de 33 ans lors de la saison 2019-20.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3		■				■		
4								■
5			■					
6				■				
7		■					■	
8					■			
9								■
10			■					
11				■				
12						■		

HORIZONTALEMENT


- A. Fait partie des travaux de la terre.
- B. Actinium au labo. Cap sur la boussole. Poudre en cartouche.
- C. Office religieux. Travaille sur le tapis vert. Proposition de choix.
- D. Combats singuliers. Donc divisible par deux.
- E. Tendue pour écouter. Franchis le seuil.
- F. Bas de gamme. Grenouille arboricole.
- G. Remis à une autre place. Entouré d'un mur.
- H. Marchera. Écrivain français (Victor). Mannequin.

VERTICALEMENT

- 1. Comme du poulet à l'indienne.
- 2. Réduire le temps prévu.
- 3. Sortie de l'ombre après plusieurs mois. Cela serait préférable.
- 4. Renouvellera sa confiance.
- 5. Pige ou berge. Barre oblique sur le clavier.
- 6. Manche avec des reprises. Endroit déterminé.
- 7. Épreuve sportive.
- 8. Volcan actif. Père du Nom de la rose.
- 9. Il crée des chapeaux.
- 10. Pendant. Cuit à la broche.
- 11. Préfixe novateur. Acteur français.
- 12. Machins choses. Abréviation scolaire.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE	APPRÉCIER LA VALEUR	AIDE	JUGE MUSULMAN	BLESSER	IL N'Y A PERSONNE DEVANT LUI
VAINQUEUR	FADEUR	BIOTITE, S'IL EST NOIR	CAP AU SUD	GAMIN DÉLURÉ	DO USÉ
ACROBATE					QUI A UN RAPPORT AVEC LES LABOURS
CLIMAT PESANT					
BRONZE				PRENDRAI LA DIRECTION	
GENS CONNUS					DANS LA GAMME
					BON PETIT LOUP
ADVERBE					
AMPOULE À BASSE CONSOMMATION					IL APPREND LE COMMANDEMENT
					UNE ÉTAPE DANS LES VOSGES
ESPÈCE DE FLÛTE	FABRIQUER DE TOUTES PIÈCES				
		PLAQUE SÈCHE			INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
		L'ART DES INGÉNIEURS		DOUX ÉCHANGES	EN LES
TERRE À SEIGLE DU MASSIF CENTRAL				PESÉES AVEC L'EMBALLAGE	
POUAH !				ÎLE DU DANE-MARK	
	L'ERBIUM POUR LE CHIMISTE			IL MOUSSE EN ITALIE	
	MÉTAL ABRÉGÉ				
D'UN CHEF-LIEU				EFFET QUI FAIT SIFFLER	
DÉRAISONNABLE				CÔTIER DU NORD	
ELLE EST IMPOSSIBLE À CANALISER				QUI N'EST PAS SANS SITUATION	




SUDOKU

2					6	4		
1		4		2	7			
						5		6
		3		9			1	
	8		1				3	2
		2		3			5	
						7		5
6		5		1	4			
7					3	1		
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ASPE	BABIL	BOSSE	BUIS	CEINTURE	CIVIERE	CRITERE	CUISTOT	ECHÉ	ETAU		
FABRICANT	GOUPIL	INESPERE	JOURNEE	LIERRE	LOURDAUD	MATINEE	OUBLI				
PAUPIETTE	RAND	RESIDU	SACRIFICE	SAUVAGE	SECATEUR	SEPT	SNOB	STERILET	VITE		
B	D	E	F	M	S	T	B	E	J	B	C
R	U	C	T	A	O	A	H	O	T	O	I
U	A	I	E	T	B	C	U	E	S	N	V
E	D	F	S	I	E	R	L	V	E	S	I
T	R	I	L	N	N	I	I	S	A	L	E
A	U	R	S	E	R	T	P	C	B	G	R
C	O	C	E	E	E	E	U	U	A	T	E
E	L	A	T	I	R	R	O	R	A	N	D
S	A	S	P	E	L	E	G	S	E	P	T

L'ÉCOLE LITTÉRAIRE D'ALGER FAISAIT AUTORITÉ DANS L'HEXAGONE

Les «algérianistes» dans les arts et la littérature et leur influence en France

On a souvent tendance à oublier que les Gide et les grands auteurs du XIX^e siècle jusqu'à Camus venaient en Algérie pour trouver l'inspiration littéraire, cette muse qui permit à beaucoup de gagner les plus grands prix, dont deux Nobel...



La littérature francophone en Algérie au début du XX^e siècle était à la mode «orientaliste», et il était déjà établi, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, qu'il était du dernier bien de venir en Algérie se ressourcer pour faire de la bonne littérature d'auteur. On avait droit avant le XX^e siècle à Théophile Gautier (l'extraordinaire auteur d'«Émaux et camées»), Maupassant, Nerval, Fromentin, Girardet et consorts, mais ce courant littéraire «explosait» dans la première moitié du XX^e siècle avec des écrivains français nés en Algérie, qu'on appelait également les écrivains français d'Algérie : Gabriel Audisio (1900-1978), Albert Camus (1913-1960), Emmanuel Roblès (1914), Claude de Fréminville, (1914-1966) René-Jean Clot (1913), Jean Pélégri (1920), Jules Roy (1907), etc. Ceux-ci formaient un groupe d'auteurs qui se sont imposés sous le nom d'École d'Alger. Le

plus célèbre nom de cette école était Albert Camus, l'un des plus grands écrivains français et universels du XX^e siècle, originaire d'Algérie. La vie et l'œuvre de Camus, largement explorées par la critique internationale, ne seront abordées ici que dans leur aspect algérien, l'élément de toute première importance pour sa personnalité d'homme et d'artiste. Camus est un écrivain français et algé-

rien mais son algérianité diffère essentiellement de celle des écrivains de souche arabe et berbère qui prennent la parole autour des années cinquante en tant que fondateurs d'une littérature nationale de l'Algérie postcoloniale. L'algérianité de Camus est déterminée historiquement. Par ses origines, il appartenait au peuple colonisateur, les Français d'Algérie, nés sur la terre algérienne et appelés

dans le langage familier pieds-noirs. La communauté des Européens d'Algérie (Français, Espagnols, Italiens, Maltais), au fil des générations, a commencé à œuvrer pour son émancipation en tant que peuple neuf, appelé à construire son bonheur en une Algérie prospère grâce aux qualités de leur race : force, vitalité, virilité, intelligence. A l'époque coloniale, les nouveaux débarqués, à l'issue de leurs préoccupations d'identité, s'approprient le nom d'Algériens pour désigner les membres de la communauté des conquérants arrivés aux rivages africains pour aménager leur terre promise, sous le regard hostile de l'autochtone. Camus lui-même, tout au long de son itinéraire, utilise cette terminologie séparatiste et discriminatoire privant l'indigène de son nom originel. Les écrivains français d'Algérie : Gabriel Audisio (1900-1978), Albert Camus (1913-1960), Emmanuel Roblès (1914), Claude de Fréminville, (1914-1966) René-Jean Clot (1913), Jean Pélégri (1920), Jules Roy (1907), formaient un groupe d'auteurs qui se sont imposés sous le nom d'École d'Alger. Cette expression de Gabriel Audisio (Camus, en 1946, lui préférait la sienne, École nord-africaine des Lettres) désigne la production littéraire d'auteurs nourris de la même sensibilité méditerranéenne et réunis, à partir des années 1935, autour de la librairie d'Edmond Chariot, à Alger.

O. Fayçal

PUBLICITÉ

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية
السيد عبد المجيد تبون

ANEP

الطبعة السابعة
+٣٠٤٣١ +٤٣٠ 7
7th edition

تحت شعار
أقلام صامدة

الجائزة الكبرى آسيا جبار للرواية
ASSIA DJEBAR NOVEL GRAND PRIZE

2024⁰⁹
جويلية
فندق الأوراسي الجزائر العاصمة

www.prixassiadjebar.dz

Platinum
CevitalGold
MADARSilver
CAATBronze
SAA

Partenaires Médias

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:40	DOHR 12:53	ASR 16:43	MAGHREB 20:07	ISHA 21:51
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CHETTI À L'USMA

UN SALAIRE DE 500 MILLIONS DE CENTIMES PAR MOIS !

Un demi-milliard de centimes, c'est le salaire net que percevra mensuellement le nouveau défenseur de l'USM Alger, Ilyes Chetti, qui a signé, lundi dernier, un contrat de deux ans avec le club de Soustara. Le défenseur en provenance du Wydad Casablanca devient ainsi le joueur le plus cher

de l'histoire de l'USM Alger, dépassant de 200 millions le salaire le plus élevé de l'équipe la saison dernière, que percevait le meneur de jeu Akram Djahnit. Chetti, qui sort d'une saison compliquée (remplaçant au Wydad Casablanca), avait d'abord négocié avec la JS Kabylie et donné son accord

à Hakim Medane, avant de revenir sur l'offre financière, arguant de la nécessité de payer une amende au club tunisien de l'Espérance (en raison de son transfert à Angers). Medane ayant refusé cette demande, le joueur de 29 ans a finalement choisi de rejoindre l'USM Alger.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 10 JUILLET 2024 // N°853 // PRIX 20 DA

PÊCHE AU THON ROUGE

Des inspecteurs algériens honorés

Des inspecteurs de pêche nationaux, ayant pris part à l'opération d'inspection internationale de la campagne de pêche au thon rouge 2024, une première mission du genre pour l'Algérie, ont été honorés, hier, à Alger, à leur arrivée à bord du navire scientifique Grine Belkacem, utilisé pour assurer cette mission...



A l'occasion, le SG du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mohamed Bengrina, a félicité les quatre inspecteurs pour «leurs professionnalisme et abnégation» tout au long de leur mission, entamée le 10 juin dernier. Il a dans ce sens assuré que l'Algérie a entamé «une nouvelle étape dans le secteur de la pêche avec la participation, pour la première fois, à l'opération internationale conjointe

d'inspection du thon rouge en Méditerranée et a gagné une équipe d'inspecteurs expérimentés et professionnels». Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur principale, coordinateur de la mission internationale d'inspection du thon rouge, Hamza Melikchi a indiqué que l'équipe algérienne d'inspecteurs a mené des inspections et interven-

tions au sud-ouest de Malte, sur des navires nationaux et autres battant pavillon étranger. Il a détaillé que leur travail était de contrôler l'aspect technique de l'opération de pêche du thon, la conformité des navires et les équipements utilisés avec les normes exigées par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'At-

lantique (ICCAT). Melikchi a également ajouté que l'équipe des inspecteurs a suivi plusieurs formations nationales et internationales et cumule des années d'expérience dans le domaine avant d'être accréditée auprès de l'ICCAT. De son côté, le directeur central au ministère de la Pêche et des productions halieutiques, chargé des activités de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué que les inspecteurs algériens ont contrôlé lors de leur mission, 13 navires nationaux et d'autres étrangers, français, italien et turc notamment. Aussi, la même équipe a observé et surveillé 23 autres navires, avec documentation de leur activité. Pour rappel, le quota de l'Algérie de thon rouge pour l'année 2024 avait été revu à la hausse, passant à 2.046 tonnes contre 2.023 l'année dernière. Cette campagne, entamée le 26 mai dernier, a été assurée, pour l'Algérie, par 34 thoniers.

GLISSEMENT DE TERRAIN FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RN-33 À TIKJDA

La route nationale n°33 reliant Bouira à Tikjda a été fermée à la circulation mardi suite à un glissement de terrain survenu sur le point kilométrique RN33 à Tikjda, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction des travaux publics. «La route nationale n° 33 a été fermée à la circulation depuis lundi à cause des travaux d'un glissement de terrain survenu sur le point kilométrique 33 à Tikjda», a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmî. Le même responsable a fait savoir que suite à ces travaux, la circulation automobile a été déviée vers l'ancienne route nationale 33 AT. «Nous présentons nos excuses aux usagers de la route pour ces désagréments causés par ces travaux indispensables pour traiter ce glissement de terrain et éviter tout danger aux automobilistes», a indiqué Gasmî. Les travaux de réhabilitation et de traitement de ce glissement ont été confiés à l'entreprise publique Sapta pour un

montant de 50 millions de DA et pour un délai ne devant pas dépasser les trois mois, selon les détails fournis par le même responsable. «Nous allons effectuer des travaux profonds sur le sol pour placer des pieux et pour stabiliser le sol» a encore expliqué le directeur des travaux. A propos d'une opération similaire pour traiter un traitement de terrain survenu également il y a quelques mois sur la route nationale n°15 à Aghbalou (Est de Bouira), Gasmî a précisé que les études sont achevées, ajoutant : «nous avons lancé les cahiers de charge pour entamer les travaux selon les normes». Une enveloppe financière de l'ordre de 50 millions de DA a été allouée à ce projet, qui, selon le même responsable, «devra démarrer bientôt. La route nationale n° 15 est actuellement ouverte à la circulation, après avoir effectué des travaux temporaires en attendant de trouver une solution définitive et efficace», a encore expliqué le directeur des travaux publics.

DJAMEL SEDJATI, AUTEUR DE LA 3^E MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE SUR 800 MÈTRES AU MEETING DE PARIS

«Je sais que je peux encore mieux faire à Paris»

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati, vainqueur de la course du 800 mètres au Meeting de Paris, disputée dimanche dernier, pour le compte de la 8^e étape de la Ligue de Diamant 2024 d'athlétisme, a indiqué mardi qu'il pourrait faire encore mieux aux Jeux olympiques 2024 de Paris (26 juillet-11 août 2024). «Je suis satisfait de ma course et je prépare maintenant Monaco la semaine prochaine. Je suis confiant et je vais me préparer sereinement pour les Jeux olympiques de Paris dans les semaines à venir. Je sais que je peux faire encore mieux là-bas», a déclaré Sedjati au site sportif spécialisé Athlétic Africa. Réalisant la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps avec un chrono de 1:41.56, Sedjati a établi par la même occasion un nouveau record national. L'ancien (1:42.61) était détenu par Taoufik Makhloufi depuis l'été 2016. «Je pense que ce résultat est le fruit d'un long et rude processus de préparation sous la conduite de mon entraîneur Amar Benida que je ne cesse de remercier pour tout le travail qu'il a fait avec moi. Maintenant, place à la préparation spéci-

fique pour le grand rendez-vous olympique de Paris et pourquoi pas arracher la médaille d'or», a-t-il ajouté. Le natif de Tiaret (24 ans) s'alignera vendredi (19h23, heure algérienne) sur le 800 mètres du meeting de Monaco, pour le compte de la neuvième étape de la Ligue de Diamant, une manière de confirmer une nouvelle fois son grand potentiel sur cette distance. Sedjati sera opposé à de redoutables adversaires à Monaco, notamment le Kenyan Emmanuel Wanyoni, le Français Gabriel Tual ou même le champion du monde canadien Marco Arop. Pour rappel, les demi-fondistes Taoufik Makhloufi, Aïssa Djabir Saïd-Guerni, Slimane Moula et Djamel Sedjati sont les seuls à être descendus en dessous de 1.44 dans l'histoire de l'athlétisme algérien. Les deux autres demi-fondistes algériens qualifiés au 800 mètres des prochains JO, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, abordent eux aussi la dernière phase de leur préparation avant de rallier Paris, mais ils ont choisi de faire l'impasse sur cette étape monégasque de la Ligue de Diamant.

CONGÉ ANNUEL 2024

DIX JOURS SEULEMENT POUR LES CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé les dates des congés annuels pour les cadres supérieurs de l'État au titre de l'année 2024. Selon une note du Premier ministre relative aux congés annuels des cadres supérieurs de l'État pour l'année 2024, la durée des congés est fixée à dix (10) jours, à programmer par roulement entre le 20 juin et le 31 juillet 2024, en fonction des besoins du service. La note du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique précise que cette durée de congés annuelle concerne uniquement les directeurs des établissements sous tutelle. Pour les autres cadres supérieurs nommés par décret dans les établissements sous tutelle, la programmation des congés doit se faire de manière à assurer la continuité du service dans les meilleures conditions possibles, tout en tenant compte des impératifs de préparation de la rentrée universitaire 2024/2025. Cette décision de limiter les congés des cadres supérieurs à dix jours vise à garantir la continuité du service public et à faire face aux défis de la préparation de la prochaine rentrée universitaire.

MÉTÉO DES TEMPÉRATURES RECORD AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Une très forte chaleur, avec des températures pouvant dépasser 50° à l'ombre, va affecter plusieurs wilayas à partir d'aujourd'hui selon un bulletin de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées sont : Biskra, M'Ghair, Ouled Djellal, Touggourt, El Oued et Khenchela. Par ailleurs, une très forte chaleur, avec des températures pouvant dépasser 49° à l'ombre, va affecter, mercredi et jeudi, les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tindouf, Ouargla et El Menea.

